



Rapport d'activité

2024

Fédération
de l'Essonne

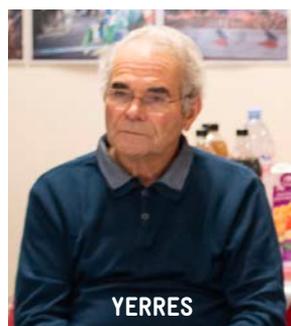
La solidarité en mouvement



4 242 animateurs-collecteurs

bénévoles font vivre la solidarité dans nos 32 structures

©Béatrice Usseglio / Secours populaire 91



Editorial	04
Baromètre IPSOS	05
2024 en bref	06
LE SECOURS POPULAIRE EN ESSONNE	10
Structures locales	11
Implantations en Essonne	12
Personnes aidées	14
Animateurs-collecteurs	20
Initiatives de collecte	22
Centrale de collectage	24
Donateurs et partenaires	26
LES SOLIDARITÉS EN ACTION	28
Permanences d'accueil	29
Accès aux droits	30
Aide alimentaire	34
Aides matérielles	36
Accès à la culture	38
Accès au sport	39
Accès aux vacances et aux loisirs	40
Accès au bien-être	43
Solidarité internationale	44
Bilan financier	48
Chiffres clés	54



© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91



Directeur de publication

Olivier Grinon

Rédaction et maquette

Solène Guittonneau

Crédit photo

© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91
Sauf mention contraire

Imprimerie

Le réveil de la Marne
51200 Epernay



Vous avez entre les mains le bilan d'activité de la fédération du Secours populaire français. C'est l'opportunité pour nous de vous montrer la richesse et la diversité de notre activité départementale.

2024 fut une année riche en solidarité, en actions concrètes, en mobilisation de tous, bénévoles, donateurs financiers ou matériels, et la liste est longue. Cela devrait nous réjouir, mais, dans le même temps, les idées d'exclusions, du rejet de l'autre, font de plus en plus leur chemin dans les esprits. C'est un risque énorme pour notre société. Et si cela n'était pas suffisant, les tensions économiques dans notre pays, un environnement international délétère, font que ce sont les personnes les plus fragiles et sans ressources qui sont touchées en premier, et dont nous nous occupons : les mères de famille, les personnes seules, les seniors, les étudiants, et surtout les enfants qui souffrent de la pauvreté et des injustices.

Face à cette situation, notre force, c'est la solidarité. Notre association, départementale déborde d'idées, de projets qu'elle réalise tout au long de l'année. Vous le verrez à la lecture de ce bilan. C'est la seule réponse qui vaille face à cette montée de l'intolérance.

Alors merci une nouvelle fois à tous nos donateurs matériels, nos partenaires financiers privés et institutionnels et, bien sûr, à tous les bénévoles qui se mobilisent. 2025 verra les 80 ans de notre association avec de nombreux événements de solidarité et le Secours populaire de l'Essonne y prendra très largement sa part, mais avant cela, place à la lecture de ce document qui, j'espère, vous fera encore mieux comprendre le sens de notre action.



Olivier Grinon
Secrétaire général

BAROMÈTRE IPSOS

En 2024, la 18^e édition du baromètre de la pauvreté IPSOS / Secours populaire montre que les privations atteignent encore un niveau record en France.

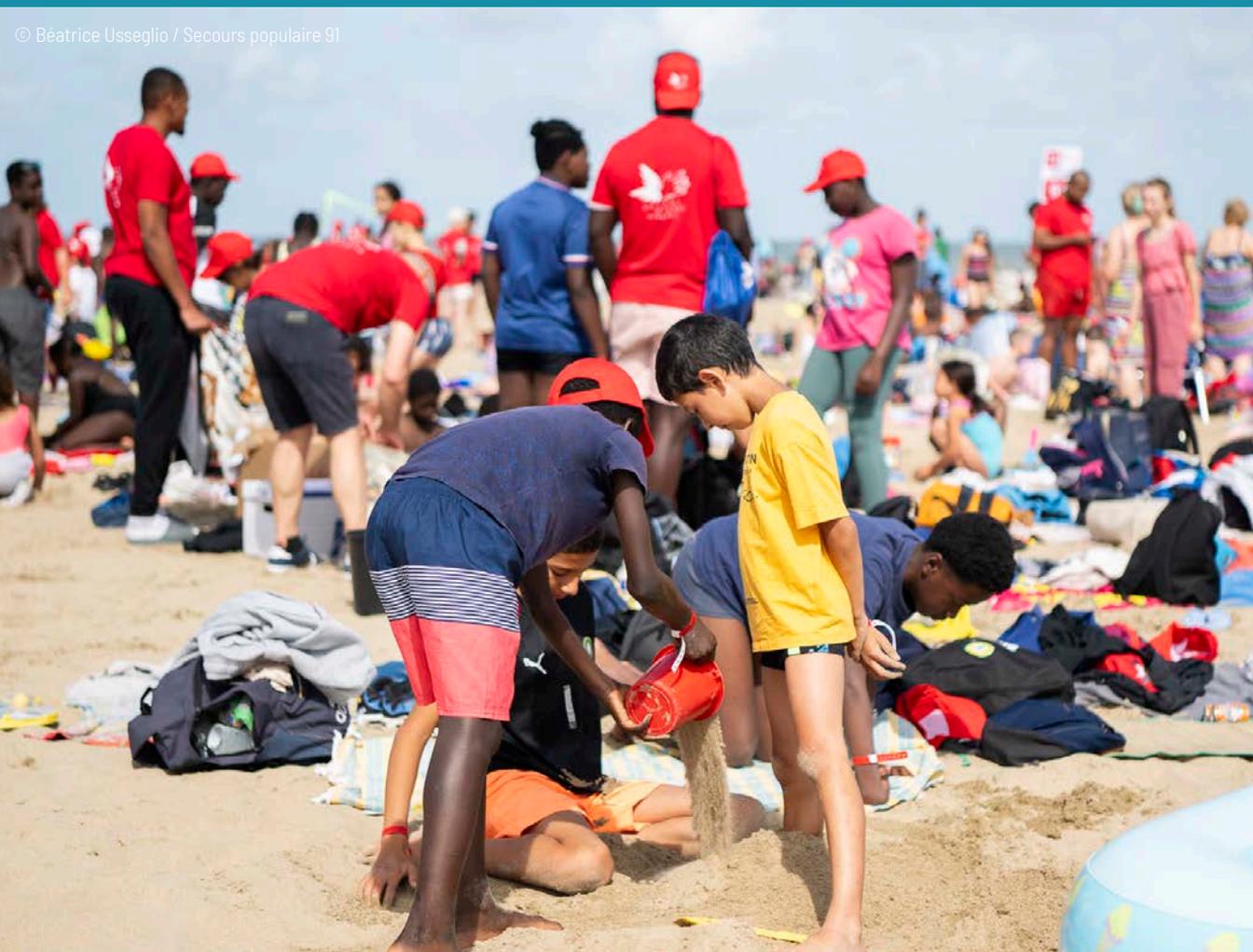
La situation est plus préoccupante que jamais pour plusieurs raisons :

- de par la violente intensité de la pauvreté,
- à cause de l'ampleur importante de la population touchée.

C'est le constat alarmant que dresse le Secours populaire. Des pans entiers de la population basculent dans la pauvreté tandis que la situation des plus précaires ne cesse de s'aggraver. La pauvreté et la précarité deviennent une réalité grandissante.

Du 24 au 26 mai 2024, IPSOS a interrogé par téléphone 996 personnes. Ce groupe constituait un échantillon représentatif de la population française âgée de 16 ans et plus. Tout au long de ce bilan d'activité, vous trouverez les résultats de ce baromètre et leurs conclusions dramatiques.

Le choc de la crise se juge par le fait que le seuil de pauvreté subjectif moyen en Île-de-France est de 1 431 €, alors que le smic net pour un contrat de 35 heures est de 1 398 €, ce qui signifie que le revenu minimum ne suffit pas à s'en sortir au quotidien. Et l'avenir fait peur aux Français et Françaises : 79 % d'entre eux craignent que leurs enfants connaissent un jour une situation de pauvreté bien plus élevée que la leur.





© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91

Janvier & Février

L'année commence avec des actions de collecte :

- Les bénévoles se mobilisent pour le Don'Actions, tombola solidaire.
- Un grand loto est organisé à Villiers-sur-Orge.
- La 18^e édition de l'opération "Boîte à bonheur" a lieu dans 6 grandes surfaces du groupe Carrefour.

Mars & Avril

- A Lisses, un concert solidaire est organisé en partenariat avec l'association Créactifs, les textes chantés sont issus du recueil 'Voyant baisser le jour', édité au profit du comité.
- A Yerres a lieu la 17^e édition du Solid'Art, expo-vente dont une partie des bénéfices est reversée à la structure.



© Secours populaire Lisses



© Antoine Ravet / Secours populaire 91

Mai, Juin & Juillet

De nombreuses Journées bonheur voient le jour, dont :

- Un dimanche en famille à la Mer de Sable pour 880 enfants et parents au mois de mai.
- Une journée exceptionnelle permettant à 10 étudiants de sauter en parachute.
- Des activités à destination des familles hébergées en hôtels sociaux organisées à la Base de loisirs d'Etampes pour 244 personnes au mois de juillet.

⚠️ Juin

Un grave incendie est déclaré à l'hôtel social Balladins, suivi par le Solidaribus de Vigneux-sur-Seine. Les familles y étant hébergées perdent tout. Une aide psychologique et médicale est proposée en partenariat avec la Croix-Rouge et une aide alimentaire et matérielle est mise en place par les bénévoles du Secours populaire : poussettes et couches pour bébés, fournitures scolaires et jeux pour enfants, vêtements pour tous, etc.



© Le Parisien



© Croq Vacances

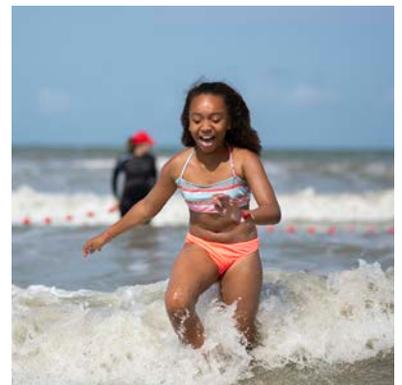
Juillet & Août

La campagne Vacances permet à 476 personnes de s'évader :

- 54 enfants et jeunes partent en colonies de vacances sur le thème du sport, de la culture, de la découverte de la nature, etc.
- Des séjours en centre de vacances permettent à 95 familles de se dépayser et de resserrer les liens entre eux.
- 2 séjours seniors sont organisés pour 45 personnes âgées isolées, qui profitent du sud de la France et du beau temps.

Août

- La Journée des vacances permet à 782 enfants essonniers de 6 à 12 ans de voir la mer, certains pour la toute première fois, de se baigner et de faire des activités ludiques sur une plage en Normandie.
- Le lendemain, la Journée des vacances jeunes permet à 37 étudiants ou jeunes travailleurs de 18 à 25 ans de profiter du soleil, du sable chaud, de faire des activités sportives et de visiter un musée.



© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91



© Secours populaire Yverres

Septembre & Octobre

De nombreuses actions sont mises en place à la rentrée :

- distribution de fournitures scolaires pour 3 681 personnes,
- assurance scolaire gratuite pour 305 enfants,
- reprise du soutien scolaire dans 4 structures pour 40 enfants,
- reprise des ateliers socio-linguistiques dans 2 structures pour 60 adultes.

Novembre & Décembre

Les Pères Noël verts se mobilisent afin que les personnes aidées passent de bonnes fêtes de fin d'année :

- distribution de cadeaux pour 5 133 enfants et de colis améliorés pour les fêtes,
- sorties au théâtre, au cinéma ou au cirque pour des familles, jeunes, séniors ou enfants, soit 542 personnes,
- nombreux moments conviviaux avec les bénévoles.



© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91



© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91

Tout au long de l'année

Les activités de solidarité sont mises en place de manière hebdomadaire, bimensuelle ou mensuelle, en fonction des structures :

- distribution alimentaire, épicerie et boutique pour proposer une aide matérielle répondant aux besoins de première nécessité,
- permanences d'accueil afin de garantir un accueil inconditionnel aux personnes en grande difficulté, de les orienter vers les interlocuteurs pertinents ou de les soutenir dans leur accès aux droits.

39 419 personnes aidées

par le Secours populaire français dans une des 32 structures locales en Essonne par des actions variées :

©Béatrice Usseglio / Secours populaire 91



Protéger

- Aide au logement
- Migrants-réfugiés
- Urgences climatiques
- Conflits armés



Accompagner

- Aide alimentaire
- Aide matérielle
- Accueil et écoute
- Accès aux droits
- Accès aux soins
- Fracture numérique
- Précarité énergétique



Émanciper

- Insertion professionnelle
- Soutien à l'éducation
- Accès aux vacances
- Culture et sport
- Estime de soi
- Engagement solidaire



LE SECOURS POPULAIRE EN ESSONNE

Journée des oubliés des vacances 2024
© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91



En Essonne, 39 419 personnes ont été soutenues par le Secours populaire français en 2024.

STRUCTURES LOCALES

Né en 1945, le Secours populaire français est une association à but non lucratif, rassemblant des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité. Aux plans national et international, 4,1 millions de personnes ont été soutenues par le Secours populaire en 2023.

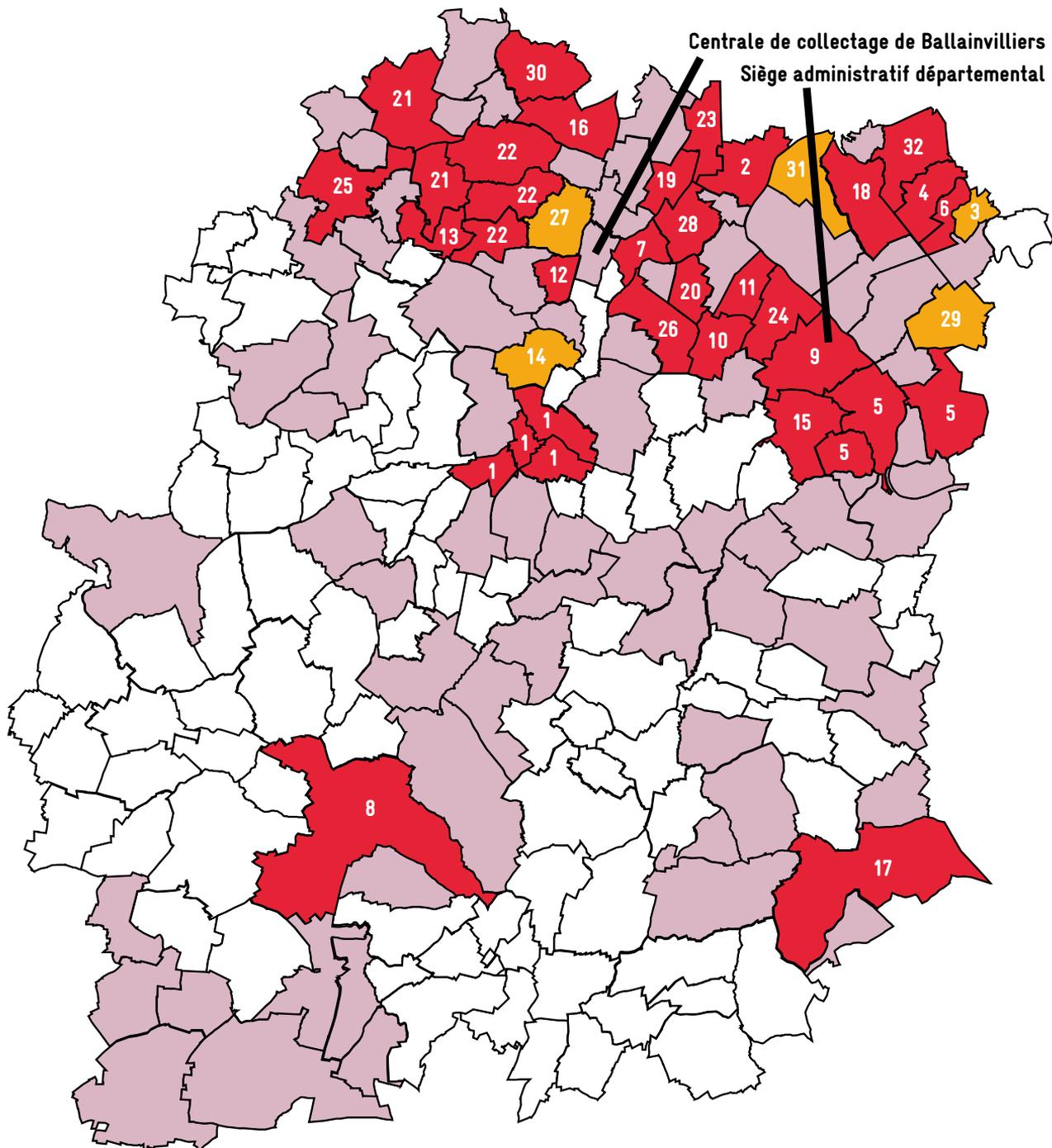


© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91

Doté d'une organisation décentralisée, le Secours populaire est composé de 32 structures locales en Essonne. En soutien s'ajoutent le siège administratif, situé à Evry-Courcouronnes, et la centrale de collecte à Ballainvilliers.

Chaque structure dispose d'un ou plusieurs locaux pour l'accueil et la distribution. Ils sont pour la plupart mis à disposition par les mairies, à l'exception de celui d'Épinay-sous-Sénart, qui bénéficie de la générosité du bailleur social Osica, de celui de l'antenne étudiante Saclay, qui est hébergé par l'IUT d'Orsay et de celui de Corbeil-Essonnes, devenu propriété de l'association grâce à un legs.

IMPLANTATIONS EN ESSONNE



- Structure locale du Secours populaire
- Antenne mobile Solidarius
- Ville aidée par le Secours populaire

1- Comité de l'Arpajonnais

9 Rue René Dècle (St-Germain-lès-Arpajon)

2- Comité d'Athis-Mons

86 Rue de la Voie Verte

3- Solidaribus Boussy-Saint-Antoine

Antenne mobile

4- Antenne de Brunoy

4 Avenue Pierre Prost

5- Comité de Corbeil-Essonnes & Environs

12 Rue Maurage (Corbeil-Essonnes)

6- Antenne d'Épinay-sous-Sénart

13 Avenue Victor Hugo

7- Antenne d'Épinay-sur-Orge

65 Rue de la Gatinelle

8- Comité de Etampes

3 Avenue des Meuniers

9- Antenne d'Évry-Courcouronnes

28 Rue Charles Fourier

10- Comité de Fleury-Mérogis

61 Rue de l'Écoute S'il Pleut

11- Antenne de Grigny

9bis Rue Jean Jacques Rousseau

12- Antenne de la Ville-du-Bois

1 Avenue de la Division Leclerc

13- Antenne des Ulis

2 Résidence le Bosquet

14- Solidaribus Linas

Antenne mobile

15- Comité de Lisses

1 Place du Général Leclerc

16- Antenne de Massy

Rue du Dr Schaffner

17- Antenne de Milly-la-Forêt

3 Rue Colonel Arnaud Beltrame

18- Antenne de Montgeron

2 Avenue de la République

19- Antenne de Morangis

16 Avenue Descartes

20- Comité de Morsang-sur-Orge

15 Square Louise Michel

21- Antenne d'Orsay / Saclay

12 Passage du Chemin de Fer (Orsay)

22- Comité de Palaiseau / Villebon

4 Rue des Écoles (Palaiseau)

23- Antenne de Paray-Vieille-Poste

135 Rue André Bernardeau

24- Comité de Ris-Orangis

8 Rue Albert Rémy

25- Antenne étudiante Saclay

13 avenue des Sciences (Gif-sur-Yvette)

26- Antenne de Sainte-Geneviève-des-Bois

3 Rue d'Alembert

27- Solidaribus Saulx-les-Chartreux

Antenne mobile

28- Antenne de Savigny-sur-Orge

1 Rue Charles Mossler

29- Solidaribus Tigery

Antenne mobile

30- Comité de Verrières-le-Buisson

1bis Allée de Vilgénis

31- Solidaribus Vigneux-sur-Seine

Antenne mobile

32- Comité de Yerres

La Grange au Bois - 10 Rue de Concy

PERSONNES AIDÉES

Les animateurs-collecteurs bénévoles viennent en aide à des milliers de personnes, que ce soit des familles avec enfants, personnes seules, mineurs, séniors, étudiants, etc. L'association est présente auprès de tous ces publics pour les aider à surmonter la pauvreté et la précarité.

Le nombre de personnes aidées continue d'augmenter, mais il faut surtout remarquer une aggravation des situations des familles accompagnées : les personnes aidées sont désormais en plus grande difficulté.

Si une personne est aidée par le Secours populaire, c'est parce qu'elle n'a pas ou peu de ressources. En moyenne, une personne suivie par l'association a 3 € par jour pour vivre. Ce bilan montre également



Baromètre de la pauvreté IPSOS / Secours populaire

La situation financière des Français et Françaises ne s'améliore toujours pas en 2024 : 16 % de la population vit à découvert. Plus grave, la part des Français et Française ayant connu ou ayant été sur le point de connaître une situation de pauvreté est de nouveau en hausse cette année, et atteint presque le record de 2014. En effet, 2 personnes sur 3 (62 %) se sont déjà dit, à un moment de leur vie, qu'elles étaient sur le point de connaître une situation de pauvreté.

que 29 % des personnes aidées n'ont aucune ressource et que 11 % ont plus de charges que de ressources.

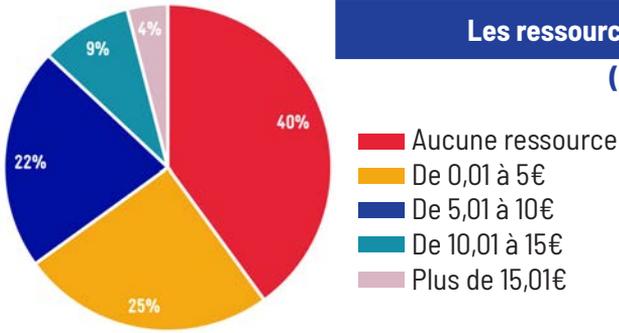
39 419 personnes ont été soutenues.

© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91



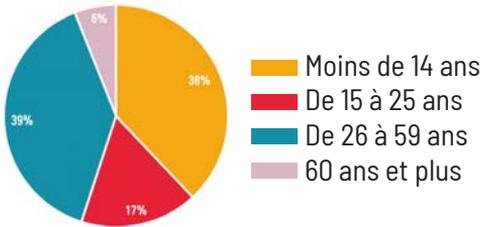
Les ressources disponibles des personnes aidées

(Par jour et par personne)

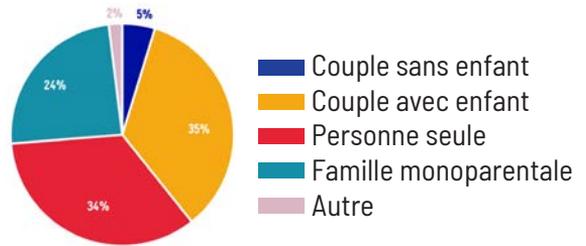


Une grande majorité des personnes aidées par le Secours populaire (40%) **n'a aucune ressource** après avoir payé son loyer et ses charges : elles vivent donc en situation de précarité extrême.

L'âge des personnes aidées

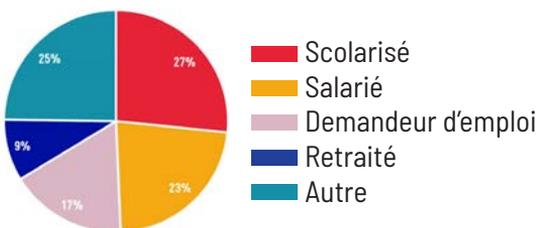


La composition des familles aidées

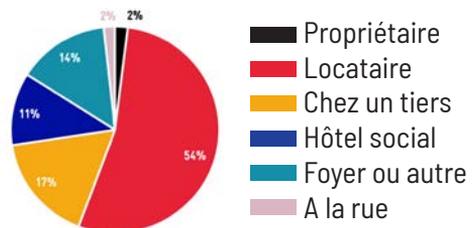


Les **moins de 25 ans** représentent **plus de la moitié** (55 %) **des personnes aidées** et **les familles avec enfants** représentent près de **3 familles sur 5** (59 %) aidées du Secours populaire : les enfants sont donc les premières victimes de la pauvreté et de la précarité.

La situation face à l'emploi des personnes aidées majeures



La situation face au logement des familles aidées



Près de la moitié (44 %) **des personnes aidées** sont **sans domicile fixe** : hébergées chez un tiers, à la rue, dans un foyer ou en hôtel social. De plus, **près de la moitié** (44 %) **des personnes aidées majeures n'ont pas d'emploi** : elles sont au chômage ou dans des situations administratives ne leur autorisant pas à travailler.

L'emploi et le logement sont des éléments essentiels dans l'émancipation des personnes aidées. Face à ce constat, le Secours populaire agit :

- **Pop'Inclusion, né en 2024, est un dispositif accompagnant les plus éloignés de l'emploi**
- **3 934 € ont été utilisés pour payer des hébergements d'urgence**
- **64 660 € ont été utilisés pour le maintien dans le logement**

ZOOM SUR LES ÉTUDIANTS

• Antenne étudiante de Saclay

En 2023, une antenne étudiante a été créée à Gif-sur-Yvette, au coeur des universités et grandes écoles situées sur le plateau de Saclay. Elle a pour but de se rapprocher des étudiants en situation de précarité : certains étaient déjà aidés dans d'autres structures à proximité, d'autres ne connaissaient pas le Secours populaire.

222 personnes ont été aidées par l'antenne étudiante de Saclay, en plus des 174 étudiants soutenus par l'antenne d'Orsay-Saclay.

• Distribution étudiante à Evry-Courcouronnes

L'antenne d'Evry-Courcouronnes vient en aide à 3 485 personnes. Du fait de sa proximité avec l'université, une partie des personnes reçues sont étudiantes. Face au constat que beaucoup ne peuvent pas se déplacer à la distribution alimentaire en journée sans manquer de cours et avec la volonté de ne pas demander aux jeunes de choisir entre leur éducation et leur alimentation, les bénévoles de l'antenne d'Evry-Courcouronnes organisent une distribution en soirée, réservée aux étudiants.

741 étudiants ont été aidés par l'antenne d'Evry-Courcouronnes.

• Soutien à l'éducation

Des distributions de fournitures scolaires ont lieu à chaque rentrée afin d'équiper ceux qui n'ont pas les moyens de le faire seul. De plus, un ordinateur

est parfois indispensable afin de suivre certaines études. C'est pourquoi les étudiants sont bénéficiaires d'aides matérielles.

6 ordinateurs ou tablettes ont été donnés à des étudiants en précarité.

• Accès aux vacances, culture, loisirs et sport

Tous les ans, des séjours sont proposés aux jeunes jusqu'à 25 ans. Grâce à un partenariat avec l'UCPA, des jeunes peuvent partir en séjours thématiques et ainsi découvrir des activités inédites et rencontrer de nouvelles personnes.

Des sorties sont également organisées afin de permettre aux jeunes de se changer les idées :

- Une journée exceptionnelle permet à 10 jeunes de sauter en parachute et de repousser leurs limites.
- La Journée des oubliés des vacances jeunes emmène 37 jeunes, dont une majorité d'étudiants, sur les plages de Normandie. Ils profitent de la mer et ont la possibilité de visiter une exposition sur l'art japonais.
- 40 étudiants assistent à des rencontres sportives grâce à des billets offerts.

2 étudiants sont partis en colonies de vacances et 87 ont participé à des Journées bonheur.



© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91

1 679 étudiants sont aidés par le Secours populaire en Essonne.



© Antoine Ravet / Secours populaire 91

ZOOM SUR LES SÉNIORS

Dans les permanences d'accueil du Secours populaire, on croise souvent des séniors. Ils sont majoritairement isolés, en manque de lien social. En complément de toutes les solidarités proposées aux familles, des aides dédiées leur sont proposées pour l'accès aux vacances et aux loisirs.

• Séjours sénior

Pour la 14^e année consécutive, la fédération de l'Essonne organise des départs en vacances réservés aux séniors.

Deux séjours ont été organisés dans le Var. Les groupes sont hébergés dans un centre de vacances, des activités sont organisées pour découvrir la région, un accès piéton à la mer est proposé et la pension complète permet aux séniors de se relaxer sans avoir à se préoccuper à quoi que ce soit.

45 séniors ont pu partir en séjour organisé par le Secours populaire.

• Banquet sénior

Un Banquet sénior est organisé afin de permettre à des personnes âgées isolées d'oublier leurs problèmes du quotidien, le temps d'une journée.

Malgré une croisière sur la Seine annulée en raison d'inondations, le groupe a pu passer la journée à la guinguette Chez Gégène à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne) : danse et repas convivial au programme.

32 séniors ont participé au Banquet sénior.



1104 séniors sont aidés par le Secours populaire en Essonne.

HÔTELS SOCIAUX

Les personnes hébergées en hôtels sociaux sont généralement sans ressource et n'ont pas accès à de nombreux services d'aide car elles ne sont pas considérées comme habitant le territoire. Ce sont pour une grande partie des familles, souvent monoparentales, avec de jeunes enfants. La vie en hôtel social rend leur situation encore plus difficile : les problèmes de malnutrition sont aggravés par le manque de cuisine individuelle et une chambre exigüe oblige les enfants à faire leurs devoirs par terre, etc. De plus, une majorité de ces personnes

sont en attente de régularisation et le processus de demande de titres de séjour est long. Elles vivent donc dans une situation d'extrême précarité.

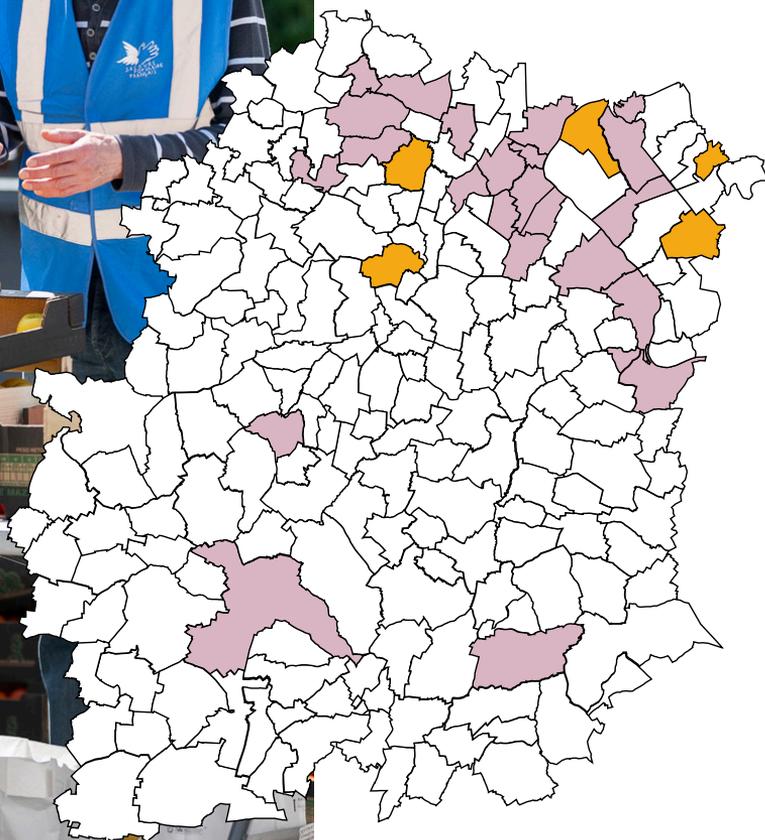
Les structures accueillent directement dans leurs locaux les personnes logées en hôtels sociaux : elles sont accueillies comme les autres personnes aidées. Elles ont également la possibilité de participer à toutes les activités de solidarité.

© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91



23 structures du Secours populaire viennent en aide à 4 400 personnes hébergées dans 79 hôtels sociaux.

- Antenne mobile Solidaribus
- Ville où se situe un hôtel social aidé par le Secours populaire



ZOOM SUR LE SOLIDARIBUS

En 2015, le Secours populaire a créé le programme de distributions mobiles Solidaribus. Il apporte une aide alimentaire aux réfugiés, migrants, exilés et hébergés par le 115 : un véhicule a été aménagé d'une partie réfrigérée pour l'alimentation et d'un point d'accueil dédié aux entretiens personnalisés.

Les sites desservis par les antennes mobiles ont été sélectionnés en fonction de plusieurs critères : sollicitations de partenaires institutionnels, situation géographique des familles trop éloignées de toute structure d'aide. Une fois toutes les deux semaines, les bénévoles se rendent dans 6 hôtels situés dans 5 villes : Boussy-Saint-Antoine, Linas, Saulx-les-Chartreux, Tigery et Vigneux-sur-Seine.

Tous les 15 jours, le Solidaribus part de la centrale de collectage de Ballainvilliers. Sur le parking de l'hôtel social, les bénévoles installent des tables et déchargent les marchandises : produits secs, frais, d'hygiène et pour bébé. Chaque personne aidée récupère des denrées, en fonction de la composition de la famille.

Une fois vide, le camion se transforme en bureau. Un bénévole s'y installe et accueille les familles. Les aides proposées sont multiples et personnalisées : aide juridique, accompagnement vers le transport ou vers l'emploi, accès aux soins, aides matérielles, accès aux vacances, etc.

En plus des distributions de produits alimentaires et d'hygiène, les bénévoles préparent des commandes de vêtements ou objets de la maison pour les donner aux familles.

Pour l'accès aux vacances, d'autres difficultés apparaissent : il n'est pas possible pour ces personnes de s'absenter pour profiter de quelques jours d'évasion sans perdre leurs places dans les hôtels où elles sont logées et se retrouver à la rue. C'est pourquoi les bénévoles s'adaptent en proposant des sorties à la journée ou des activités uniquement pour les enfants :

- 4 sorties ont été organisées pour des familles et leurs enfants à l'Île-de-loisirs d'Etampes, permettant d'offrir une journée d'évasion à 244 personnes.
- 3 enfants aidés du Solidaribus ont pu profiter d'une semaine en colonie de vacances.

En juin 2024, un grave incendie est déclaré à l'hôtel social Balladins, suivi par le Solidaribus de Vigneux-sur-Seine. Les familles y étant hébergées perdent tout. Une aide psychologique et médicale est proposée en partenariat avec la Croix-Rouge et une aide alimentaire et matérielle est mise en place par les bénévoles du Secours populaire : poussettes et couches pour bébés, fournitures scolaires et jeux pour enfants, vêtements pour tous, etc.

Les antennes mobiles Solidaribus sont venues en aide à 1 193 personnes en 2024.



ANIMATEURS-COLLECTEURS

Le Secours populaire fonctionne grâce à l'engagement de bénévoles qui donnent de leur temps régulièrement ou ponctuellement, et mettent leurs compétences et leur énergie au service de la solidarité. Les profils de ces bénévoles sont très variés.

4 242 bénévoles ont consacré 258 406 heures aux activités dans les différentes structures et initiatives, ils représentent l'équivalent de 161 personnes à plein temps.

Ce large réseau de bénévoles permet de développer diverses activités de solidarité tout au long de l'année. Ils relèvent les défis imposés par les différentes crises traversées.

Les bénévoles collectent des produits en supermarchés, organisent des tombolas ou déposent des tirelires chez les commerçants du département pour l'opération des Tirelires de Noël. Grâce à ces actions, l'association collecte des dons pour aider les familles en difficulté.

Ils animent également la solidarité, des permanences d'accueil à la distribution alimentaire en passant par le soutien scolaire et l'accès aux droits.

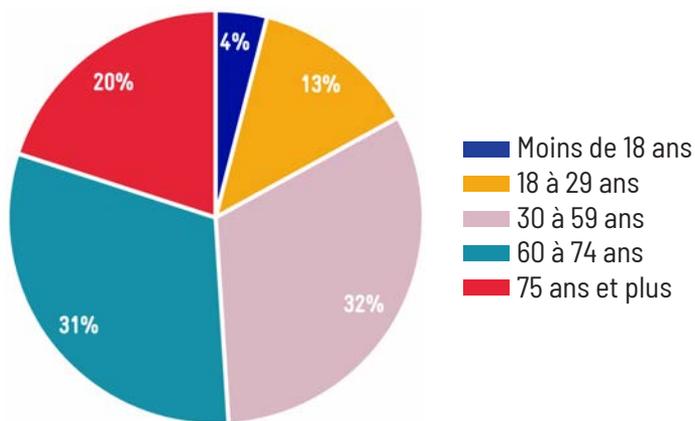
Tout au long de l'année, les bénévoles sont soutenus par diverses personnes. En plus des 14 salariés, différents profils viennent en support aux animateurs-collecteurs.

• Formation des animateurs-collecteurs

La formation des bénévoles est un enjeu important afin de respecter les valeurs de l'association, développer les actions de solidarité et proposer un accueil et un accompagnement adapté aux besoins des personnes rencontrées.

Au sein de son institut de formation, les bénévoles se forment de manière régulière sur :

- les connaissances de l'histoire et des valeurs du Secours populaire,
- la gestion de l'accueil des personnes aidées,
- l'intégration de nouveaux bénévoles ,
- la maîtrise de logiciels internes afin d'avoir un bon suivi des dossiers des personnes aidées, de la comptabilité ou du stock,
- les bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité alimentaire,
- le développement des ressources financières.



L'âge des animateurs-collecteurs

La moitié (49 %) des animateurs-collecteurs du Secours populaire a moins de 60 ans : les différentes formes et fréquences d'engagement permettent à tous de trouver la formule qui leur convient. L'autre moitié (51 %) a plus de 60 ans : les personnes retraitées sont celles qui s'engagent le plus facilement, grâce à leur emploi du temps allégé.



© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91

© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91

• **Mécénat de compétences**

Tout au long de l'année, la Fédération de l'Essonne accueille des personnes en mécénat de compétences. Ce prêt de compétences consiste à mettre à disposition des collaborateurs sur leur temps de travail et pendant plusieurs mois afin qu'ils travaillent au sein de l'association.

Le Secours populaire a accueilli 4 salariés d'Allianz Tech, la Banque de France, la BNP Paribas et Orange.

• **Alternance**

Depuis plusieurs années, des étudiants effectuant leurs études en alternance sont accueillis au sein de la fédération de l'Essonne.

L'association a accueilli 1 personne en contrat d'alternance sur l'antenne mobile Solidaribus.

• **Stage**

Au sein de la fédération et des structures du Secours populaire, des stagiaires sont accueillis tous les ans : accueil et distributions, mise en place d'initiatives, administratif, etc. La durée des stages et le niveau d'étude varient.

Le Secours populaire a accueilli 35 stagiaires pour effectuer différentes tâches, administratives ou de terrain.



• **Tremplin citoyen**

Le tremplin citoyen est un dispositif du Conseil départemental qui permet à un jeune de moins de 25 ans d'être bénévole en échange d'une aide financière.

79 jeunes ont été accueillis en tremplin citoyen.

• **Service civique**

Le service civique est un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois proposé à des jeunes souhaitant mettre un pied dans le milieu associatif et vivre une expérience humaine.

1 personne a été accueillie en service civique.

• **Travail d'intérêt général (TIG)**

En tant qu'association de mission de service public, le Secours populaire accueille des personnes effectuant leurs travaux d'intérêts généraux au sein de ses structures. Leurs missions sont diverses mais permettent de proposer un poste de travail formateur.

La Fédération de l'Essonne a accueilli 13 personnes en TIG.

INITIATIVES DE COLLECTE

Tout au long de l'année, les bénévoles organisent une multitude d'initiatives de collecte, essentielles pour financer les nombreuses actions de solidarité.

• Tombola solidaire : le Don'actions

Le Don'actions est une campagne nationale prenant la forme d'une tombola solidaire. Les animateurs-collecteurs proposent des tickets de tombola partout dans le département : points de diffusion des carnets sur les marchés, événements dans les entreprises, auprès du grand public, à leurs proches, etc.

• Soirées loto

Plusieurs lotos solidaires ont été organisés par le comité de Corbeil-Essonnes et la fédération. Les lots sont récoltés grâce à la générosité des donateurs et des partenaires. Animées par des bénévoles, ces soirées sont des moments conviviaux permettant à un grand nombre de personnes de découvrir l'association.

• Déballages solidaires

Les déballages solidaires sont des moments de collecte importants et réguliers. Les marchandises proposées viennent de la générosité des donateurs matériels et des entreprises partenaires.

• Fête du muguet

Le comité de l'Arpajonnais se mobilise pour proposer du muguet le 1^{er} mai. Les bénévoles montent un stand au bord de la route, proche de leurs locaux, et les passants peuvent faire un don en échange d'un brin de muguet.

• Fêtes des associations

19 structures ont tenu un stand à la fête des associations de leur ville en 2024. Cette mobilisation est très importante car elle permet de rencontrer de potentiels bénévoles ou donateurs, en plus d'être une initiative de collecte. Les animateurs-collecteurs en profitent pour proposer des articles de sport, organiser des tombolas ou collecter pour une urgence internationale.



© Béatrice Usseglio /
Secours populaire 91



• Marchés de Noël

La période de fin d'année est un temps fort, tant pour les bénévoles que pour les personnes aidées. Les animateurs-collecteurs bénévoles participent à des marchés de Noël. L'occasion d'offrir un moment chaleureux et festif aux habitants et surtout de proposer des produits solidaires pour collecter de précieux fonds et soutenir les actions dans le département. Le Secours populaire était présent sur 14 marchés de Noël en Essonne en 2024.



© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91

• Tirelires de Noël

881 tirelires ont été déposées par 50 bénévoles dans 78 villes du département. Pendant le mois de décembre, elles sont placées à proximité des caisses des commerçants afin que les clients de ces enseignes puissent y glisser de la monnaie ou scanner le QR code de la cagnotte en ligne. L'argent récolté grâce à la générosité du public est utilisé pour financer des Journées bonheur au moment des fêtes de fin d'année.

• Collecte financière au tronc

Le tronc de collecte est un outil indispensable aux bénévoles. Il permet de se mobiliser et d'aller à la rencontre du grand public pour les sensibiliser et leur proposer de participer au soutien de personnes victimes de catastrophes naturelles ou conflits. 13 collectes au tronc ont été organisées.

Des troncs de collectes sont également disposés sur les stands lors de marchés de Noël ou de fête des associations, et lors de toute autre initiative durant laquelle les bénévoles sont au contact du public.

• Collectes dans les magasins

Les bénévoles organisent des collectes en magasin afin d'augmenter les quantités de produits distribués. Elles sont de plusieurs natures : collecte de produits alimentaires, d'hygiène, de produits pour bébé, de fournitures scolaires, de jouets. 37 collectes en magasin ont été organisées.

• Accueil des donateurs particuliers

Des permanences d'accueil pour les donateurs sont organisées dans une majorité des structures afin d'accueillir les dons matériels de seconde main : vêtement tout âge, chaussures, vaisselle, linge de maison, décoration, meubles, livres, jouets, musique, etc. Les bénévoles collectent, réparent, lavent, trient les produits. Ils ont plusieurs utilisations ensuite :

- Ils sont prioritairement proposés aux personnes aidées afin de leur permettre de se vêtir, se divertir ou s'équiper dignement.
- Ce qu'il reste est ensuite proposé au grand public contre une participation symbolique et solidaire, l'argent collecté est ensuite utilisé pour faire vivre la solidarité.



© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91

CENTRALE DE COLLECTAGE

La centrale de collectage du Secours populaire de l'Essonne se situe à Ballainvilliers. Elle permet aux bénévoles d'avoir une structure logistique adaptée à leurs besoins. C'est une force car elle garantit ses approvisionnements, son indépendance et la régularité de son action.

Les locaux des structures locales sont souvent trop petits et ne peuvent pas stocker l'intégralité des dons reçus. La centrale permet d'accroître le stockage et d'assurer le bon déroulement des distributions de produits. L'entrepôt soulage les structures, certaines sont livrées, pour d'autres, des bénévoles se déplacent afin de récupérer les marchandises.

Une partie des dons alimentaires provient du Soutien Européen à l'Aide Alimentaire (SEAA). A cela s'ajoutent des dons d'entreprises qui permettent notamment la distribution de produits frais, surgelés, fruits et légumes, viennoiseries.

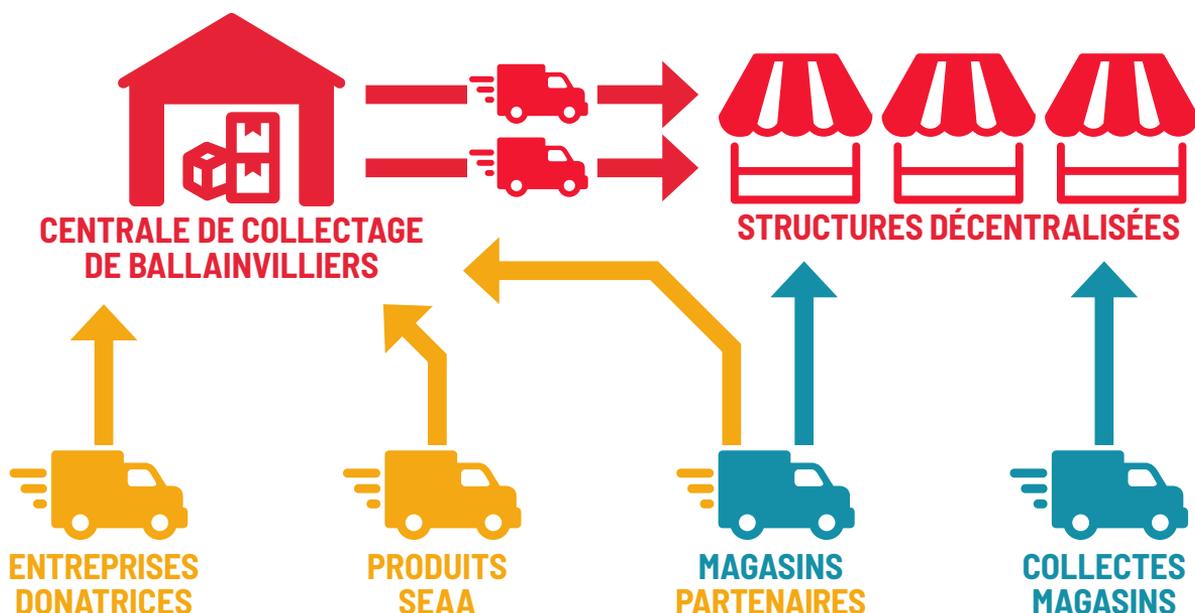
Cette organisation logistique tient compte des règles sanitaires et des spécificités de collecte. Les contraintes réglementaires pour les produits

alimentaires sont de plusieurs ordres : respect de la chaîne du froid, conditionnement des produits et respect des dates limite de consommation. Les produits distribués aux personnes aidées sont continuellement contrôlés pour éviter tout problème sanitaire.

Lors des collectes, il faut faire face à de grandes disparités sur les volumes et types de produits récupérés. Les moyens logistiques doivent donc s'adapter à ces flux de marchandises.

Ainsi, l'organisation mise en place comporte :

- un entrepôt central de grande capacité,
- un ensemble de chambres froides à Ballainvilliers et dans les structures,
- des infrastructures de stockage de prestataires externes spécialisés dans les produits frais et congelés ou offrant des capacités complémentaires pour les flux exceptionnels de marchandises,
- 35 camions et camionnettes,
- des prestations de transport complémentaires assurées par certaines villes.



DONATEURS ET PARTENAIRES

Tout au long de l'année, les donateurs et partenaires de la Fédération de l'Essonne contribuent largement à la mise en place des activités de solidarité. Ils le font de plusieurs manières :

• Dons financiers

Les dons financiers peuvent être versés au niveau local, départemental ou national. Ils se font aujourd'hui pour la plupart par prélèvement automatique, par chèque, en ligne ou par SMS.

4 305 donateurs ou couples de donateurs ont effectué 790 960 € de dons financiers.

• Dons en nature

Les dons en nature sont des contributions non-financières sous la forme de biens ou de services, elles représentent en valeur la part la plus importante des dons. De nombreuses personnes viennent déposer du matériel chaque jour dans les structures, en plus d'importants dons d'entreprises. Egalement, plusieurs grandes surfaces permettent à l'association d'organiser des collectes ou de récupérer leurs invendus.

Les contributions volontaires en nature représentent 16 555 726 €.

• Magasins partenaires

En plus d'accueillir les bénévoles pour des collectes, certains magasins mettent en place un arrondi en caisse au profit de l'association. Ils font également don de leurs invendus, permettant de venir les récupérer hebdomadairement.

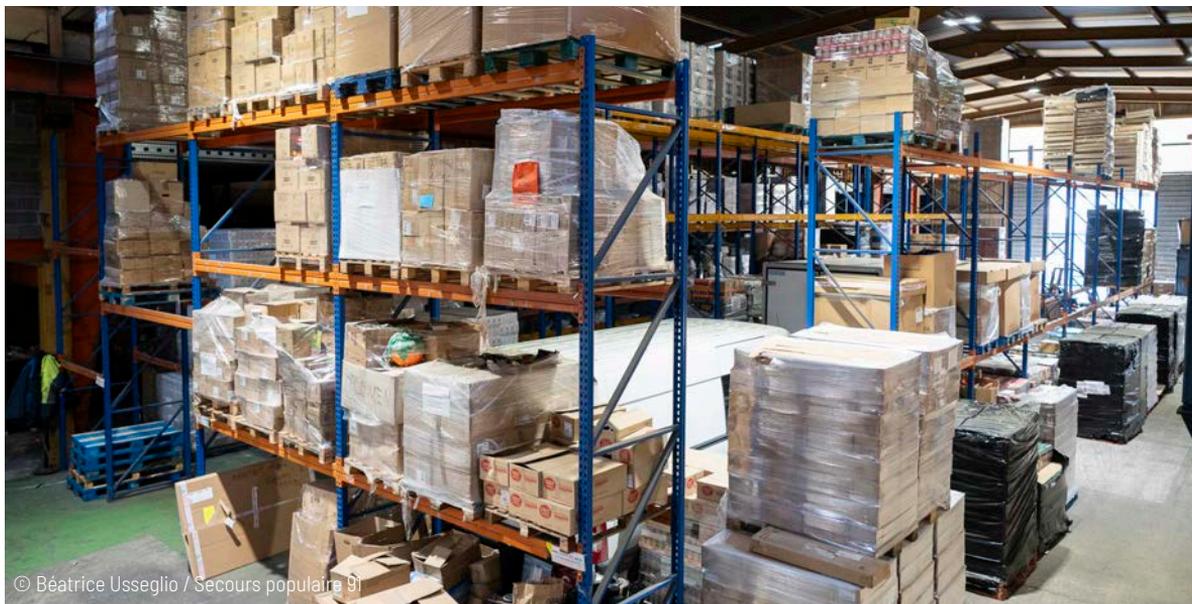
• Entreprises donatrices

Des plateformes logistiques, restaurateurs ou autres différentes entreprises donnent également leurs produits, souvent en grande quantité, de manière régulière ou ponctuelle.

• Soutien européen à l'aide alimentaire (SEAA)

En France, 4 associations bénéficient du SEAA. Cette dotation, véritable instrument de lutte contre la pauvreté, a été renouvelée jusqu'en 2027. Elle permet de distribuer aux personnes aidées par l'association à la fois des produits secs, tels que de la farine ou du riz, et des produits frais ou surgelés.

Le SEAA représente 27 % de l'aide alimentaire distribuée.



© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91

DONATEURS 2024

Le Secours populaire est soutenu par différents partenaires. Des partenaires institutionnels, tels que le département de l'Essonne, la Préfecture de l'Essonne et de nombreuses mairies, permettent d'assurer la continuité de l'activité grâce à des subventions. D'autres associations et fondations s'engagent aussi et, grâce aux enseignes partenaires, les bénévoles peuvent se mobiliser et distribuer des denrées dans tout le département. La Fédération de l'Essonne a été soutenue par :



Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS)



Au Duc d'Orsay



BCD



Boulangerie La
Chocolatine (Orsay)



Coup de Pouce 91



EZRA 91

Ferme de Madame
Paty 91



FERRERO



Frescer



La Pause Gourmande (Orsay)



Epicerie sociale de la Mairie de Vigneux-sur-Seine



Scofel



LES SOLIDARITÉS EN ACTION





En Essonne, 39 419 personnes ont été soutenues par le Secours populaire français en 2024.

PERMANENCES D'ACCUEIL

La devise "Tout ce qui est humain est nôtre" fait écho à l'accueil que les bénévoles réservent à quiconque en détresse, quels que soient sa situation ou son statut. En accompagnant de façon inconditionnelle des personnes éprouvées par les difficultés de la vie, les bénévoles ne portent pas de jugement.

Chaque structure organise régulièrement des temps d'accueil pour les personnes en difficulté. Ces permanences permettent de proposer aux familles un accompagnement personnalisé. Il peut s'agir d'une aide d'urgence ou d'une inscription dans la durée. Les bénévoles portent attention à leurs besoins essentiels et au respect de leurs droits, de leur dignité, à la restauration de l'estime d'eux-mêmes et de la confiance en leur avenir.

Chaque dossier est étudié pour s'assurer que chaque personne puisse bénéficier des solidarités dont elle a besoin. Les permanences d'accueil représentent le lieu idéal pour évaluer leurs difficultés et ensuite mettre en place une aide matérielle, souvent alimentaire, et faciliter l'accès aux différentes solidarités.

Manque d'informations, barrière de la langue, digitalisation, découragement face aux procédures complexes, etc., pour les personnes précaires, les démarches administratives et juridiques sont souvent un casse-tête qui vient s'ajouter à tous les autres. Les bénévoles informent, guident dans les démarches, orientent vers les institutions et administrations compétentes. Les personnes aidées peuvent donc accéder aux dispositifs de prestations sociales, d'accès à l'emploi, faire une demande de logement social ou recevoir des conseils juridiques.

Le Secours populaire s'attache à mettre un terme à des situations portant atteinte aux droits les plus élémentaires, contribue à améliorer les droits sociaux et économiques des plus vulnérables, afin de leur permettre de s'émanciper.

• Droits juridiques

Le financement de timbres fiscaux représente une grande partie de l'aide juridique proposée. Un timbre fiscal est onéreux mais nécessaire pour régler toute démarche administrative, c'est pourquoi l'association finance parfois cette dépense.

5 473 € ont été utilisés pour financer des timbres fiscaux.

Les bénévoles proposent également un accompagnement personnalisé, permettant de faciliter ces démarches. Ils informent de leurs droits les personnes rencontrées et les redirigent vers des associations ou organismes spécialisés.

• Logement

Sans-abri, mal-logés, en hôtel social, la crise du logement gagne du terrain : 44 % des personnes aidées sont sans domicile fixe.

Les bénévoles peuvent payer directement une partie d'un loyer ou d'une facture, dans le cas où les familles risquent de se faire expulser. Ces aides exceptionnelles permettent le maintien dans un logement, elles sont étudiées afin d'être ponctuelles et pertinentes. La précarité énergétique, suite à l'augmentation des coûts, est un sujet de préoccupation. Cela a des effets cumulatifs pour les personnes qui en sont victimes : incapacité à payer les factures, endettement progressif, interruption de la fourniture d'énergie, restriction et privation, impact sur la santé.



© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91



1 Français ou Française sur 2 (47 %) rencontrent des difficultés financières à payer ses dépenses d'énergie (électricité, chauffage, etc.). C'est une réalité tout autant inquiétante qu'elle touche 2 foyers (69%) sur 3 dont le revenu mensuel net est inférieur à 1 200€. 38 % des Français et Françaises rencontrent également des difficultés financières à payer leurs loyers ou emprunts immobiliers. Depuis 2 ans, 64 % des personnes interrogées ne chauffent presque pas leur logement lorsqu'il fait froid.

64 660 € ont permis de payer une partie d'un loyer ou d'une facture, afin de permettre le maintien dans le logement.

Les démarches en vue d'obtenir un logement social sont compliquées : connaître l'existence du dispositif, avoir tous les documents nécessaires et la compréhension des termes administratifs sont des freins. Face à ces difficultés, les bénévoles les accompagnent dans leurs démarches.

L'ameublement est également un défi pour des familles venant d'accéder à un logement. Il n'est pas viable d'avoir un appartement sans lit, ni cuisine équipée. C'est pourquoi dans certaines structures locales, les bénévoles collectent du mobilier et des équipements afin de loger dignement les familles qui les sollicitent.

Des aides exceptionnelles sont accordées à certaines familles qui perdent leurs logements. Le Secours populaire finance quelques nuits d'hôtel en urgence afin que ces familles, souvent avec de jeunes enfants, ne dorment pas à la rue. Les familles sont ensuite orientées vers des partenaires spécialisés.

66 nuits d'hôtel ont été payées à des familles à la rue, soit un total de 3 934 €.

ZOOM SUR L'ÉDUCATION

Les inégalités sociales freinent l'accès au savoir, c'est pourquoi le Secours populaire est agréé d'éducation populaire depuis 1983 et a comme objectif de permettre leur accès à tous.

• Soutien scolaire

Dans 4 structures locales, des bénévoles mettent en place de l'accompagnement scolaire dédié aux enfants et aux adolescents. Ce soutien, parfois à domicile, est fait en collaboration avec les parents et les enseignants. Lorsque les devoirs sont terminés, des ateliers de lecture, dessin, jeux et travaux manuels sont mis en place.

40 enfants ont bénéficié d'un accompagnement scolaire personnalisé.

• Assurance scolaire

Une assurance est obligatoire pour tous les enfants scolarisés afin de participer aux activités organisées par leurs établissements : cantine, visite d'un musée, voyage, etc. Leur coût est parfois trop élevé pour les familles aidées. En partenariat avec la MAE, il est proposé aux parents de souscrire gratuitement à cette assurance pour éviter à leurs enfants d'être privés de stabilité alimentaire, d'accès à la culture ou au sport dans le cadre scolaire.

305 enfants ont bénéficié d'une assurance scolaire.

• Fournitures scolaires

Au moment de la rentrée scolaire, des distributions de fournitures scolaires sont organisées. Des sacs de cours sont préparés par niveau d'étude. C'est une distribution nécessaire car beaucoup de familles n'ont pas les moyens financiers d'équiper leurs enfants. C'est pourquoi les bénévoles, en amont, collectent des fournitures dans les magasins partenaires et récupèrent des dons d'entreprises.

Dans d'autres cas plus spécifiques, il arrive que du matériel adapté à la filière d'étude ou personnalisé au jeune soit donné aux étudiants aidés.

Des distributions de fournitures scolaires ont lieu dans 22 structures locales et ont permis d'aider 3 681 enfants.

• Ateliers socio-linguistiques

Des ateliers pour adultes sont mis en place régulièrement dans 2 structures. Des cours de français, de maths, d'histoire, de géographie et des discussions sur l'actualité y sont faits. Cela permet aux adultes y participant de mieux maîtriser la langue et la culture française.

60 adultes ont participé à des ateliers socio-linguistiques.

• Accès à la formation

La formation professionnelle pour les jeunes et les adultes en reprise d'études est essentielle pour augmenter leur niveau de vie et prétendre à des postes à responsabilités. Les bénévoles prennent donc connaissance du tissu associatif autour d'eux pour orienter les personnes aidées vers des partenaires spécialisés, en plus de proposer des aides financières et matérielles.



ZOOM SUR POP'INCLUSION

- Structure du Secours populaire sur le territoire d'action de Pop'Inclusion
- Territoire d'action de Pop'Inclusion

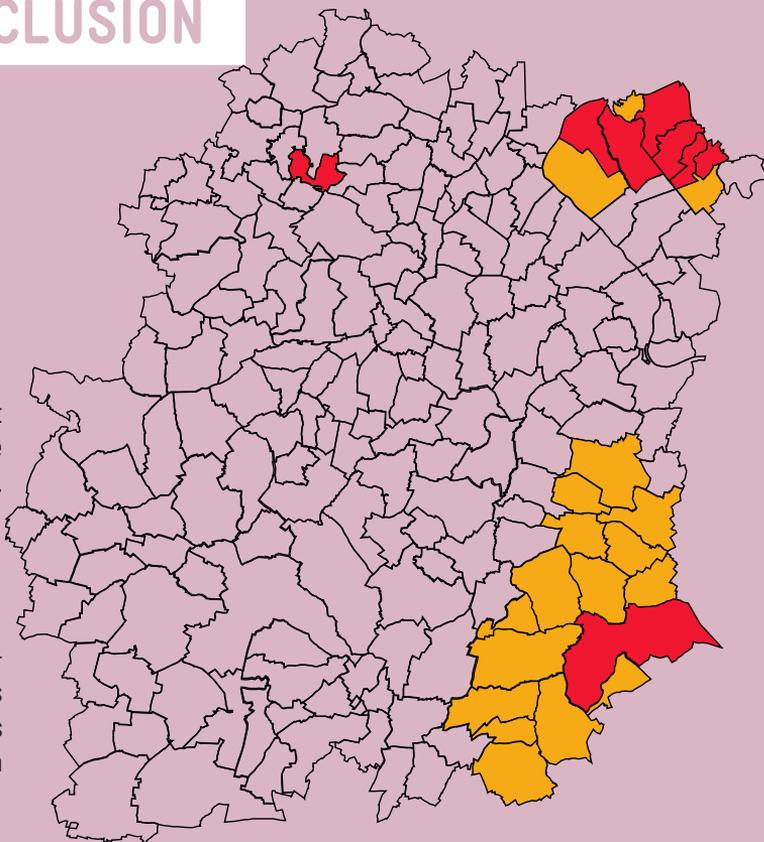
Les permanences d'accueil permettent aux bénévoles d'apprendre à connaître les personnes aidées et leurs besoins. Ils ont constatés que beaucoup sont éloignées de l'emploi : près de la moitié (44 %) des personnes aidées majeures n'en ont pas. C'est de là qu'est né en novembre 2024 le dispositif Pop'Inclusion : il vise à aider les personnes les plus éloignées de l'emploi, à lever les freins et à surmonter les obstacles à une insertion durable dans la société.

Avoir un emploi n'est pas seulement la garantie de ressources financières stables, c'est aussi la chance de jouir d'un entourage professionnel, l'opportunité d'apprendre, de progresser, de prendre des responsabilités et de s'insérer socialement. Plus les périodes de chômage sont longues, plus elles sont destructrices, pour le pouvoir d'achat et l'estime de soi.

Ce dispositif est financé grâce à la générosité du Préfet de la Région Île-de-France et de la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

• Identification des personnes aidées

Pop'Inclusion est à destination des personnes aidées du Secours populaire de 16 ans et plus, demandeurs d'asile de plus de 6 mois, bénéficiant du RSA, sans suivi par un travailleur social et/ou chômeurs de longue durée.



• Atouts du dispositif

Ce dispositif bénéficie de plusieurs avantages :

- Le réseau du Secours populaire : une conseillère en insertion professionnelle salariée, soutenue d'une équipe de bénévoles, en lien avec les 32 structures en Essonne.
- L'expérience et les savoirs-faire des bénévoles : une proximité avec les personnes isolées et dites invisibles lors des permanences d'accueil permettant l'établissement d'un lien de confiance et un accompagnement optimal.

• Programme personnalisé

Pop'Inclusion propose aux personnes accompagnées par le dispositif un suivi régulier adapté à leurs besoins, durant 9 à 12 mois. Ce suivi est composé de plusieurs temps forts :

- un rendez-vous hebdomadaire avec une conseillère en insertion sociale et professionnelle,
- la participation à des ateliers individuels et collectifs, animés par des bénévoles et des partenaires.

• Santé, soin et prévention

La pauvreté nuit gravement à la santé. Alors qu'elles en ont le plus besoin, les personnes démunies renoncent ou retardent le moment de se soigner, faute de moyens et par méconnaissance des dispositifs de couverture santé.

C'est pourquoi les bénévoles les accompagnent pour l'ouverture aux droits et à l'accès à une mutuelle de santé, les conseillent, les sensibilisent, et les orientent vers des structures de santé spécialisées.

Le Secours populaire est en partenariat avec le Planning Familial et la CPAM de l'Essonne : l'objectif est de faciliter les procédures administratives des personnes aidées par l'association et de mieux accompagner les familles :

- ateliers thématiques au sein des structures,
- supports de prévention mis à disposition,
- formation et information aux bénévoles.

190 personnes ont été accompagnées pour un accès à la santé et aux soins.

L'association finance également des rendez-vous ophtalmologiques et l'achat de lunettes pour les personnes en difficulté, en partenariat avec Essilor.



Baromètre de la pauvreté IPSOS / Secours populaire

43 % des Français et Françaises rencontrent des difficultés financières à payer certains actes médicaux mal remboursés par la Sécurité Sociale.

• Numérique

La fracture numérique est un problème rencontrée par beaucoup de personnes aidées, alors que l'usage de l'informatique est indispensable au quotidien : démarches administratives, ressources pédagogiques, recherche d'emploi, lien social, etc.

20 personnes ont été accompagnées pour un accès au numérique et 9 ordinateurs, téléphones ou tablettes ont été donnés en échange d'une participation symbolique et solidaire.



Baromètre de la pauvreté IPSOS / Secours populaire

39 % des Français et Françaises rencontrent des difficultés financières à payer leurs frais de transport (essence, abonnements train ou métro, etc.).

• Transport

L'accès au transport va de pair avec l'accès au travail et à la formation : sans possibilité de se déplacer, pas d'opportunité de se former ou de travailler. C'est pourquoi l'émancipation des personnes aidées doit obligatoirement inclure la mobilité : paiement du premier mois de l'abonnement transport lors d'un nouvel emploi, aide au financement du permis de conduire, d'un vélo, d'un véhicule motorisé, d'un bon d'essence, etc.

6 995 € ont été utilisés afin de permettre un accès au transport.

De plus, renseigner les personnes aidées sur leurs droits leur permet d'accéder à des dispositifs qu'ils ne connaissaient pas : carte Navigo à prix réduit, aide au permis de conduire, etc.

189 personnes ont bénéficié d'un accompagnement au transport.



© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91

AIDE ALIMENTAIRE

38 165 personnes ont reçu une aide alimentaire.

• Colis d'urgence

En Essonne, les personnes qui font appel au Secours populaire sollicitent en premier lieu une aide pour pouvoir se nourrir elles-mêmes, ainsi que leurs enfants. L'aide alimentaire est donc la principale porte d'entrée de l'association. Un premier colis d'urgence est distribué inconditionnellement à toute personne en détresse se présentant pour la première fois.

• Distribution alimentaire

Après la distribution d'un colis d'urgence, les bénévoles leur proposent un entretien individuel dans les permanences d'accueil afin d'étudier le dossier des familles demandant de l'aide et de voir si elles peuvent bénéficier des distributions alimentaires régulières.

Ces dernières permettent aux personnes aidées d'avoir des denrées pour plusieurs jours. Chacune s'organise à sa façon : une aide est proposée sous forme de libre-service ou de distribution de colis de manière hebdomadaire, bimensuelle ou mensuelle.



© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91



© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91

Les denrées y sont échangées contre une participation symbolique et solidaire : produits secs, conserves, fruits et légumes frais, viandes, poissons, petit-déjeuner, etc. Il est aussi proposé pour les familles concernées des produits pour bébé, selon la disponibilité : lait maternité, petits-pots.

Les produits distribués proviennent des collectes dans les magasins partenaires, des entreprises et du SEAA. Malgré les efforts des donateurs et des bénévoles, la quantité de denrées distribuées tend à diminuer : cela s'explique par une baisse sensible des aides de l'Union Européenne et aux changements structurels dans l'organisation de la grande distribution.

L'augmentation progressive de la demande d'aide alimentaire est un challenge supplémentaire : afin de pouvoir proposer une quantité convenable pour tous, la fréquence des distributions est allongée ou les critères d'accès aux distributions sont durcis.

8,1 millions d'euros de denrées alimentaires ont été distribuées, soit environ 7 millions de repas.



Baromètre de la pauvreté IPSOS / Secours populaire

38 % des Français et Françaises rencontrent des difficultés financières à consommer des fruits et légumes frais tous les jours et 30 % ont du mal à se procurer une alimentation saine leur permettant de faire 3 repas par jour. La conséquence est dramatique : depuis 2 ans, 48 % des personnes interrogées ne font plus 3 repas par jour. Pour les parents, les privations sont telles que 50 % d'entre eux se sont déjà privés afin de pouvoir nourrir leurs enfants.



© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91

• Epicerie

En complément des distributions alimentaires, des épicerie sont tenues dans 10 structures locales et permettent aux personnes aidées d'acquérir des produits considérés superflus, mais pourtant complémentaires et essentiels afin d'améliorer les paniers donnés lors des distributions. Contre une participation symbolique et solidaire, elles peuvent repartir avec des produits d'hygiène, pour bébé et des gâteaux, sucreries, aides à la cuisine, etc.

• Cantine scolaire

L'association prend parfois en charge une partie ou la totalité des frais de cantine des enfants aidés. De nombreuses familles ne peuvent pas les payer, cela permet donc de garantir la sécurité alimentaire des jeunes.

9 573 € de frais de cantine ont été financés, soit environ 2 400 repas à la cantine.

• Tickets service

Grâce à une subvention de la Préfecture de l'Essonne, le Secours populaire distribue à ces familles aidées des Tickets services. Ce sont des chèques d'une valeur de 10 euros permettant aux personnes de se procurer de l'alimentaire ou de l'hygiène dans des enseignes de grande distribution.

Le Secours populaire a distribué 7 500 Tickets services pour un total de 75 000 €, dont 20 % distribué à des familles hébergées dans les hôtels sociaux.



© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91

AIDE MATÉRIELLE

• Vestiaire

L'aide matérielle permet de satisfaire les besoins essentiels des personnes qui la sollicitent. Ainsi, ils reçoivent :

- des vêtements d'occasion, grâce aux dons de particuliers,
- des vêtements neufs, grâce à des partenariats.

Les dons sont triés par les bénévoles, puis mis à disposition des personnes aidées. Dans 15 structures locales, les vestiaires sont ouverts un ou plusieurs jours par semaine et fonctionnent comme une boutique classique, à la seule exception que le prix est une participation symbolique et solidaire. Cette somme permet de préserver leur dignité : au Secours populaire, la participation financière est primordiale. Les familles aidées peuvent donc s'offrir des vêtements à faible coût.

• Déballage solidaire

Des déballages solidaires sont organisés plusieurs fois dans l'année : ces manifestations sont l'occasion pour les personnes aidées d'acquérir des produits essentiels, tels que du linge de maison, du mobilier, de l'électroménager, de la vaisselle, etc. Des rayons avec des vêtements, chaussures, maroquinerie sont aussi à disposition pour tous les âges. Dans de nombreuses structures locales, des déballages solidaires ont aussi lieu, en période de



fin d'année afin de permettre aux personnes aidées de préparer les fêtes en famille.

Suivant les structures, ils sont réservés aux personnes aidées ou accessibles à tous, pour permettre de collecter de l'argent afin de financer d'autres actions de solidarité.





• Distributions exceptionnelles

Au moment de la rentrée, des distributions de fournitures scolaires sont organisées. Des sacs de cours sont préparés par niveau d'étude. C'est une distribution nécessaire car beaucoup de familles n'ont pas les moyens financiers d'équiper leurs enfants. Ainsi les bénévoles collectent en amont des fournitures dans les magasins partenaires et récupèrent des dons d'entreprises.

Dans d'autres cas plus spécifiques, il arrive que du matériel adapté à la filière d'étude ou personnalisé au jeune soit donné aux étudiants.

Des distributions de fournitures scolaires ont eu lieu dans 22 structures et ont permis d'aider 3 681 enfants.

Les bénévoles mettent également tout en œuvre pour que chaque enfant reçoive un jouet au moins une fois dans l'année : ils deviennent Pères Noël

verts. En décembre, des distributions de jouets sont organisées. Suivant la tranche d'âge, les familles peuvent choisir un jouet, livre, déguisement ou autre cadeau pour leur enfant.

Les bénévoles collectent des jouets neufs ou anciens : en entreprise, avec l'aide des mairies, de donateurs particuliers ou de partenaires privés.

Dans 30 structures, 5 133 enfants ont reçu un cadeau, collecté grâce aux Pères Noël verts.

Les fêtes de fin d'année sont également un moment, pour les structures locales qui le peuvent, d'améliorer les colis alimentaires distribués aux familles : produits festifs, colis plus important ou petites attentions glissées parmi les denrées.

2 595 personnes ont bénéficié d'un colis festif en fin d'année.

ACCÈS À LA CULTURE

Lutter contre l'exclusion, c'est aussi lever les barrières qui empêchent d'accéder aux lieux culturels. Le Secours populaire fait de l'accès aux loisirs et à la culture l'un de ses axes de la solidarité.

1 697 personnes ont bénéficié d'une aide à l'accès à la culture.

• Vestiaires et déballages solidaires

Dans les vestiaires de nombreuses structures, des livres sont donnés contre une participation symbolique et solidaire pour permettre à tous d'avoir un accès égal à la littérature. Des rayons de déballages solidaires sont aussi mis en place afin de proposer des livres, DVDs, CDs et vinyles.

• Abonnements culturels

Des abonnements ou des inscriptions à des activités culturelles ont été financés pour des enfants ou des jeunes. Cela leur permet d'avoir une activité culturelle régulière et de développer leurs connaissances et leur créativité.

• Journées bonheur culturelles

L'association propose aux familles, enfants, étudiants et seniors des sorties culturelles et de loisirs.

Tout au long de l'année, des places de cinéma, concert ou théâtre sont proposées. Elles permettent d'avoir accès à des événements et de pouvoir y aller par eux-mêmes. Cela favorise l'autonomie et la gestion d'un budget.

Des séances de cinéma ou de théâtre réservées aux personnes aidées sont organisées tous les ans. Elles permettent aux familles de partager un moment convivial tout en profitant d'une projection privée d'un film. L'accès à la culture étant très coûteux pour une famille composée de plusieurs enfants, des partenariats avec des associations tenant des cinémas ou théâtre locaux sont mis en place.

Des sorties au musée sont également organisées, afin de permettre à des familles, enfants, étudiants ou seniors d'en apprendre davantage sur différents aspects du patrimoine et de la culture.

1 641 personnes ont participé à une Journée bonheur culturelle.



• Solid'Art

La 17^e édition du Solid'Art a eu lieu en avril 2024 à Yerres. C'est une exposition-vente solidaire et artistique : de nombreux artistes sont exposés pendant deux semaines et 30 % des recettes sont reversées au comité local pour le financement de colonies de vacances.

A la suite de l'exposition, 2 groupes d'enfants sont accueillis par les artistes afin d'être initiés à la peinture et de découvrir une discipline artistique qu'ils ne connaissent souvent pas.

Le Solid'Art a accueilli 14 artistes. 10 enfants ont participé à 2 ateliers avec les artistes, favorisant l'accès à l'art.

• Voyant baisser le jour

A Lisses, après la parution en 2023 d'un ouvrage de poésie 'Voyant baisser le jour', le comité local organise un concert solidaire. En partenariat avec l'association Créactifs, les poèmes sont adaptés en musique.

Le Secours populaire a aussi pour vocation de rendre accessible le sport à tous. La pratique sportive contribue au bien-être physique et psychique autour de valeurs collectives fortes. C'est un élément de stabilité, un formidable moyen d'expression, un vecteur de lien social, qui contribue à réduire les inégalités.

216 personnes ont bénéficié d'une aide à l'accès au sport.

• Licences sportives

Grâce à un partenariat avec la Fondation LVMH, des licences sportives sont financées afin de garantir un accès au sport à des enfants défavorisés. Cette aide financière permet de financer une partie du coût : des enfants peuvent ainsi pratiquer des sports collectifs et individuels et être intégrés à des groupes de jeunes de leur âge.

119 licences sportives ont été financées.



© Mehdi Ouridjel / Secours populaire

• Journées bonheur sportives

L'association propose aux familles, aux enfants, aux étudiants et aux seniors des sorties sportives et de loisirs tout au long de l'année.

Des places pour assister à des rencontres sportives sont proposées. Elles permettent d'avoir accès à des événements et de pouvoir y aller par eux-mêmes. Cela favorise l'autonomie et la gestion d'un budget.



© Christophè Da Silva / Secours populaire

55 personnes ont participé à une Journée bonheur sportive.

• Comme un poisson dans l'eau

Pendant les vacances scolaires, un stage de 5 jours est proposé à des enfants de 8 à 12 ans aidés. A la fin de la semaine, le but est qu'ils sachent nager et se sentent en sécurité dans l'eau. Cette opération, en partenariat avec Récréa, est née du constat qu'1 enfant sur 3 ne sait pas nager au collège.

28 enfants ont appris à nager dans le cadre de 'Comme un poisson dans l'eau'.



Baromètre de la pauvreté IPSOS / Secours populaire

35 % des Français et Françaises rencontrent des difficultés financières à pratiquer une activité sportive ou de loisirs. Ces difficultés concernent plus de la moitié (54 %) des foyers dont le revenu mensuel net est inférieur à 1 200€.

ACCÈS AUX VACANCES ET AUX LOISIRS

Les vacances, ce n'est pas du luxe ! C'est pourquoi depuis 1946, le Secours populaire fait de son accès une priorité : un droit essentiel pour s'évader, renforcer les liens familiaux et sociaux, passer des moments inoubliables, pour revenir plus fort.

476 personnes sont parties en vacances et 2 166 Journées bonheur ont été organisées pour des enfants, jeunes, seniors et familles en difficulté.

• Colonies de vacances

Tous les ans, des séjours variés sont proposés grâce à un réseau d'organismes partenaires varié : CE Thalès, Asma, CMCAS, etc. Les enfants et jeunes, âgés de 8 à 25 ans, peuvent partir en colonies à thème : escalades, randonnées, VTT, activités nautiques, axés sur la découverte, la nature, l'art, etc. La diversité des partenariats permet la mixité sociale et une qualité pédagogique importante.

54 enfants et jeunes essonnien sont partis en colonies de vacances.

• Séjours familles

Dans le cadre du Programme de prévention et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Secours populaire permet à des familles en grande difficulté de partir en vacances. Les bénévoles accompagnent les familles, que ce soit à la mer, à la montagne ou à la campagne.



Cette démarche a plusieurs objectifs :

- Resserer les liens familiaux, créer des souvenirs positifs ensemble et faire (re)gagner de la confiance en soi aux adultes
- Travailler sur les peurs liées au projet : peur de l'inconnu, de quitter son chez soi, de gérer un budget, etc.
- Offrir des vacances dans un environnement socialement mixte

95 familles, soit 309 personnes, ont été accompagnées vers un départ en vacances.



• Séjours sénior

Pour la 14^e année consécutive, la fédération de l'Essonne organise des départs en vacances réservés aux seniors. Ce sont des personnes isolées qui ont tout autant besoin qu'envie d'évasion.

2 séjours ont été organisés dans le Var. Les groupes sont hébergés dans un centre de vacances, des activités sont organisées pour découvrir la région, un accès piéton à la mer est proposé et la pension complète permet aux seniors de se relaxer sans avoir à penser à quoi que ce soit.

45 seniors ont pu partir en séjour organisés par le Secours populaire.

• Les Avions du Bonheur

Depuis 2017, la fondation 'Les Avions du bonheur' offrent la possibilité à des adultes et des familles de partir à Djerba (Tunisie) afin de leur permettre de s'évader du quotidien, de se relaxer et de découvrir une nouvelle culture architecturale et culinaire le temps d'une semaine.

Les participants amènent dans leurs valises des fournitures scolaires, des produits d'hygiène et pour bébé afin de les distribuer sur place à des associations partenaires.

2 séjours ont été organisés : 9 adultes lors du premier séjour, 13 familles, soit 20 personnes, lors du deuxième séjour.

• Journée des oubliés des vacances

Depuis 1979, le Secours populaire organise la Journée des oubliés des vacances. Cette sortie est organisée pour des enfants de 6 à 12 ans n'ayant pas la possibilité de partir en vacances, de pouvoir profiter le temps d'une journée de vacances. Grâce à cette journée, ils repartent des souvenirs plein la tête.

Le 21 août 2024, près de 3 000 enfants franciliens se sont retrouvés sur les plages de Normandie pour se baigner et profiter de nombreux stands ludiques et sportifs.

782 enfants essonniens ont participé à la Journée des vacances à Deauville.



© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91



Baromètre de la pauvreté IPSOS / Secours populaire

1 Français ou Française sur 2 (48 %) rencontrent des difficultés financières à partir en vacances : c'est un chiffre record jamais atteint auparavant.

• Journée des oubliés des vacances jeunes

Pour la seconde fois, une Journée des oubliés des vacances a pu être organisée à destination des jeunes de 18 à 25 ans. Elle a permis à des jeunes aidés de 4 structures différentes de (re)découvrir la mer, de visiter un musée et de passer une journée loin du stress du quotidien.

37 jeunes ont profité d'une journée à la plage.

• Journées familiales dans un parc d'attraction

Un partenariat avec Disneyland Paris a permis à de nombreuses familles de profiter des attractions et des spectacles du parc. Les personnes aidées, en autonomie, ont passé la journée dans un lieu rempli de magie et de féerie pour oublier les tracasseries du quotidien.

118 personnes ont pu profiter d'une journée à Disneyland Paris.

• Centres de loisirs

Si tous les enfants n'ont pas la possibilité de partir en colonies de vacances, les bénévoles mettent un point d'honneur à ce qu'ils ne passent pas l'été à la maison pour autant.

C'est pourquoi dans certaines structures locales, des aides financières permettent aux parents d'inscrire leurs enfants dans les centres de loisirs de leur ville. Les enfants profitent d'activités et se mélangent à d'autres jeunes de leur âge. Pour les parents, la charge durant la journée d'un ou plusieurs enfants en moins permet de travailler, de se reposer ou de recharger les batteries en attendant la rentrée scolaire.

213 enfants ont pu être inscrits en centre de loisirs durant les vacances d'été.

ZOOM SUR LES JOURNÉES BONHEUR

Les Journées bonheur sont une multitude d'initiatives permettant aux personnes aidées de participer à des sorties et temps d'évasion. Elles ont lieu tout au long de l'année dans des lieux variés.



• Journée bonheur régionale

Une grande sortie est organisée au printemps avec toutes les autres fédérations départementales d'Île-de-France, permettant d'emmener de nombreuses familles à la Mer de Sable. Cette sortie conviviale permet à tout le monde de se retrouver et de s'amuser ensemble, renforçant les liens entre les membres de la famille.

880 personnes ont profité d'une journée à la Mer de Sable.

• Banquet sénior

Un Banquet sénior est organisé afin de permettre à des personnes âgées isolées et aidées d'oublier le temps d'une journée leurs problèmes du quotidien.

Malgré une croisière sur la Seine annulée en raison d'inondations, le groupe a pu passer la journée à la guinguette Chez Gégène à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne) : danse et repas convivial au programme.

32 séniors ont participé au Banquet sénior.

• Journées bonheur Solidaribus

4 sorties ont été organisées pour les antennes mobiles Solidaribus à la Base de Loisirs d'Étampes. Les personnes aidées logées en hôtels sociaux ne peuvent donc pas bénéficier de l'accès aux vacances pour toute la famille : partir plusieurs jours pourrait signifier perdre sa place à l'hôtel et se retrouver à la rue.

Les enfants peuvent donc s'amuser à la piscine, les jeunes faire de l'accro-branches et les parents se reposer lors de ces journées familiales.

Ces Journées bonheur ont permis à 244 personnes de s'évader le temps d'une journée.



• Journée bonheur de fin d'année

Durant les mois de novembre et décembre, les Pères Noël verts organisent de nombreuses Journées bonheur aux échelles locales, départementales, régionales et nationales. Des sorties au cirque sont notamment organisées, afin de faire rêver les enfants et d'impressionner les parents.

217 essonniens ont assisté à des spectacles de Cirque en fin d'année, et 325 ont participé à d'autres Journées bonheur.

2 166 personnes ont participé à des Journées bonheur organisées en 2024.

L'estime de soi est souvent liée à la confiance que l'on s'accorde. Le Secours populaire agit sur différents volets pour que les personnes aidées se sentent bien dans leur corps et leur esprit.

120 personnes ont participé à des ateliers de bien-être ou de coiffure.

• Atelier bien-être

A Grigny, un atelier bien-être est mis en place 2 fois par semaine. En groupe, les participants sont sensibilisés à l'importance de l'estime de soi dans leurs vies quotidiennes et professionnelles. Les bénévoles leur fournissent des outils concrets pour renforcer leur confiance en eux : ils ont des compétences en maquillage, soins esthétiques, coiffure ou coaching.

Cet atelier, en plus de favoriser le développement personnel grâce à des échanges, des exercices pratiques et des moments de réflexion, crée un

espace bienveillant pour que les personnes aidées puissent partager des expériences et renforcer le lien social.

• Atelier coiffure

A Athis-Mons, un mercredi sur deux, une bénévole coiffeuse propose ses services contre une participation symbolique et solidaire. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire lors de la distribution alimentaire de la semaine d'avant. Elles sont accueillies individuellement, et reçoivent, en plus d'une nouvelle coupe de cheveux, des conseils sur la manière de se mettre en valeur et prendre soin de soi.



© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91



Baromètre de la pauvreté IPSOS / Secours populaire

31 % des Français et Françaises rencontrent des difficultés financières à prendre soin de leur apparence physique. Ces difficultés concernent une personne sur trois (58 %) vivant dans des foyers dont le revenu mensuel net est inférieur à 1200€.



© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Au Népal, tout au long de l'année, plusieurs projets sont mis en place en partenariat avec l'association locale UEMS, permettant d'ouvrir la solidarité monde à de nouvelles régions népalaises. Elle mobilise ses bénévoles et leurs compétences scientifiques, et implique les élus locaux afin de permettre plusieurs actions concrètes et durables.

• Amélioration de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène à Shree Janata (Nawalparasi)

Plusieurs actions sont mises en place à l'école secondaire Shree Janata, située dans la commune de Laximpur. Cette région est victime d'une très forte contamination des eaux par l'arsenic.

Ce projet permet de :

- installer un système d'eau potable fiable et non contaminée pour la commune et une meilleure connaissance des questions d'hygiène,
- sensibiliser à la toxicité à l'arsenic, au tri des déchets dans les locaux,
- construire un incinérateur pour l'élimination des protections hygiéniques usagées,
- distribuer des colis d'hygiène.

Afin de financer ce projet, le comité d'Etampes organise une collecte de fonds en partenariat avec l'Institution Jeanne d'Arc et reverse les bénéfices d'un de ses déballages solidaires au profit de la solidarité internationale.

La fédération de l'Essonne finance 10 380 €. La fédération de la Saône-et-Loire participe également financièrement à ce projet.

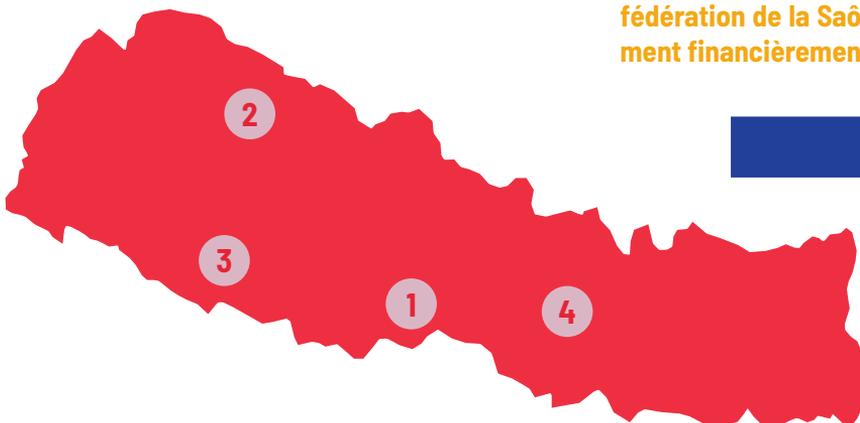
• Soutien à l'éducation des élèves marginalisés de Shree Gauri (Jumla)

Dans le district de Jumla, en haute montagne, un projet vise à soutenir les habitants de la commune de Patarasi. L'école Shree Gauri compte environ 160 élèves et dispense des cours jusqu'à la 7^e année (équivalent de la 5^e en France). S'ils veulent continuer leurs études, la plupart des élèves doivent faire 2 heures de trajet pour accéder à l'enseignement : ce trajet de haute montagne difficile et dangereux entraîne souvent l'abandon des études. Malgré son importance, l'école n'a pas été modernisée en raison de ses ressources limitées et de son éloignement

Ce projet permet de :

- permettre aux enfants de disposer de suffisamment de fournitures et uniformes, leur offrir donc de meilleures conditions d'études et réduire les abandons scolaires,
- installer un système d'eau potable fiable pour la commune, distribuer des colis d'hygiène et sensibiliser aux bonnes pratiques,
- établir de meilleurs liens avec le gouvernement local en vue d'un soutien futur.

La fédération de l'Essonne finance 6 797 € pour ce projet, permettant d'aider 210 personnes. La fédération de la Saône-et-Loire participe également financièrement à ce projet.



Carte du Népal

- 1 - District de Nawalparasi
- 2 - District de Jumla
- 3 - District de Bardiyas
- 4 - District de Lalitpur

• Soutien aux enfants et femmes ex-Kamaiya de Shree Karuna (Bardiya)

Les Kamaiyas étaient des personnes sans terre ni travail, vivant comme esclaves pendant plusieurs générations afin de rembourser une dette. Ce système est aboli depuis près de 20 ans, mais ils vivent tout de même dans une pauvreté extrême car ils n'ont jamais reçu l'aide et la réhabilitation promises. L'école primaire Shree Karuna accueille actuellement 140 élèves issus de familles ex-Kamaiya.

Ce projet permet de :

- permettre aux enfants de disposer de suffisamment de fournitures et uniformes, leur offrir donc de meilleures conditions d'études et réduire les abandons scolaires,
- former 10 femmes ex-Kamaiya et les rendre autonome économiquement,
- installer un système d'eau potable fiable pour la commune et une meilleure connaissance des questions d'hygiène,
- établir de meilleurs liens avec le gouvernement local en vue d'un soutien futur.

La fédération de l'Essonne finance 12 111 € pour ce projet, permettant d'aider 170 personnes. La fédération de la Saône-et-Loire participe également financièrement à ce projet.

• Père Noël vert (Lalitpur)

Depuis bientôt 10 ans, des événements conviviaux sont organisés dans le district de Lalitpur, où le Secours populaire est déjà présent. Dans le cadre de la campagne Père Noël vert, ils mettent la



convivialité à l'honneur, tout en rappelant que les temps festifs sont essentiels pour le développement des personnes en précarité.

Des événements sont organisés :

- Dans une maison de retraite communautaire,
- Pour les bénévoles et salariés de UEMS, du club Copain du Monde et les femmes aidées du centre de formation de Khokana,
- Avec les enfants d'un orphelinat, organisé par les membres du club Copain du Monde.

A la suite des inondations qui ont touché la ville de Khokana en novembre 2024, une aide matérielle a également été distribuée aux enfants de l'école de Shree Rudrayani.

La fédération de l'Essonne finance 1 300 € pour ce projet, permettant d'aider 347 personnes. La fédération de Seine-et-Marne participe également financièrement à ce projet.



Le Népal n'est pas le seul endroit où la fédération de l'Essonne intervient : elle soutient également les victimes de conflits armés ou catastrophes naturelles ayant besoin d'aide urgente.

La fédération de l'Essonne a collecté 46 480 € pour répondre à des urgences internationales.

• Urgence Palestine et Cisjordanie

Les fortes attaques et bombardements de l'armée israélienne que subissent la Cisjordanie et la bande de Gaza (Palestine) obligent leurs habitants à se déplacer, se réfugier et vivre dans des conditions extrêmes. En partenariat avec l'association locale PMRS, des actions sont mises en place afin d'aider 1,4 millions de personnes : près d'1,3 millions en Palestine et 136 000 en Cisjordanie, dont 71 % de femmes et 24 % de personnes en situation de handicap.

PMRS, avec le Soutien du Secours populaire :

- Déploie 40 équipes spécialisées dans le domaine de la santé, offrant des services de santé généraliste, sexuelle et psychologique et formant les civils aux premiers secours,

- Distribue des biens de première nécessité (lait bébé, vêtements, téléphones, colis médicaux, d'hygiène, médicaments)

Face aux restrictions de circulation, l'association a adapté ses moyens de transport d'aide humanitaire (charrette, marche, lutte pour l'ouverture de routes dédiées).

• Urgence Liban

Depuis 2019, le Liban est confronté à une crise économique dramatique, liée notamment à l'explosion du port de Beyrouth et à l'arrivée de réfugiés syriens fuyant la guerre. En 2024, les bombardements israéliens aggravent la situation déjà terrible pour le pays : 1 million de personnes ont été contraintes de se déplacer.

En partenariat avec l'association libanaise DPNA, le Secours populaire distribue des colis d'alimentaire, d'hygiène, de médicaments, des repas chauds, de l'eau, des matelas, oreillers et couvertures. Ensemble, ils réhabilitent et équiper une école transformée en abri et mettent en place un soutien psychologique. Ces actions viennent en aide à au moins 4 000 personnes.



© AEJM / Secours populaire



• Urgence Mayotte

Si Mayotte est un département français, la solidarité s'organise de la même manière qu'une urgence internationale, du fait de l'éloignement de l'île du territoire métropolitain français.

Le 14 décembre, Mayotte est frappée par le puissant cyclone Chido, provoquant des dégâts matériels dévastateurs. Dans un contexte où 77% de la population vivait déjà dans une grande précarité, les conséquences sont catastrophiques.

Rapidement, le Secours populaire prend contact avec 4 partenaires, travaillant déjà sur la pauvreté des exploitants agricoles, des pêcheurs ou des étudiants et/ou ayant des actions sur l'éducation et l'insertion professionnelle. Grâce à ces associations, il distribue :

- 2 500 boîtes de pastilles de purification de l'eau, soit environ 150 000 litres d'eau potabilisés,
- 20 pompes filtrantes permettant de filtrer environ 28 000 litres par jour.
- 2 200 colis d'hygiène, intégrant des protections

- menstruelles pour 500 femmes,
- 100 batteries solaires (capacités de 5000mAh),
- 7 antennes (téléphones satellitaires) permettant de connecter jusqu'à 910 appareils simultanément à internet,
- 10 tronçonneuses, 6 débroussailleuses et 3 broyeurs professionnels, permettant de transformer les déchets végétaux en copeaux, qui serviront ensuite à fertiliser les sols et faciliter la relance de la production agricole, tout en préservant l'utilisation de l'eau,
- 500 plants de bananiers et 80 000 graines de semences (tomates, d'aubergines, de courgettes, de melons de pastèques et de maïs doux), permettant une récolte rapide au bout de 3 mois.

Le Secours populaire met aussi à disposition un volume financier pour que les partenaires réalisent des distributions d'eau, de produits alimentaires et de produits d'hygiène auprès des centrales d'achats de l'île, tout en simplifiant et en sécurisant leur logistique et leurs approvisionnements.

BILAN FINANCIER



MOT DU TRÉSORIER FÉDÉRAL

Une grande année de solidarité et des inquiétudes pour l'avenir.

Grâce à la générosité de nos donateurs privés et institutionnels, bénévoles et salariés, unis au sein de nos 32 structures départementales, nous avons réalisé une année de solidarité record.

Jamais encore, face à une pauvreté qui ne cesse de croître sur le département, nous n'avions rencontré autant de personnes en si grande difficulté. En complément des aides matérielles qui se sont poursuivies à un niveau toujours élevé, cette année a concrétisé l'évolution de nos orientations stratégiques tant en matière de diversification de nos activités que d'accès aux droits et de soutien aux urgences internationales, avec un accent particulier sur les enfants.

Tous ces progrès n'auraient pas été possibles sans l'accroissement de nos ressources financières publiques et surtout privées. En effet, malgré la crise, les dons des particuliers ont augmenté. Nous avons reçu plusieurs legs et assurances vie de la part de bénévoles et donateurs fidèles. Du fond du cœur nous les en remercions tous.

Pour l'avenir, nos craintes concernent surtout la baisse des subventions nationales et départementales, l'arrêt ou la diminution probable des aides européennes à l'alimentation et le ralentissement continu des dons en nature, surtout alimentaires de la grande distribution.

Le combat contre les injustices et la pauvreté est loin de s'achever, c'est pourquoi, même si notre situation financière est saine et équilibrée, nos ressources propres ne sont pas suffisantes pour faire face à de telles difficultés. Nous sollicitons donc la générosité de nos donateurs et celle des entreprises pour soutenir l'engagement du Secours populaire en faveur des plus défavorisés du département.



André Hochberg
Trésorier fédéral

• **Gestion rigoureuse et transparente**

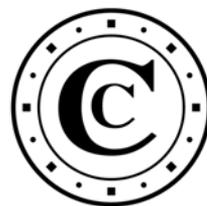
Les activités de la Fédération de l'Essonne du Secours populaire sont gérées en toute transparence dans le cadre de la vie statutaire de notre union nationale avec les fédérations, comités et antennes locaux qui le constituent. Différentes réunions statutaires sont organisées régulièrement pour débattre démocratiquement des différents sujets tels que la solidarité et la gestion.

De plus, la Fédération de l'Essonne est adhérente au Comité de la Charte du Don en confiance, un organisme français de contrôle des associations et fondations qui assure la transparence de l'usage des dons et legs dont elles bénéficient.

La Fédération de l'Essonne est contrôlée en interne comme en externe, notamment par :

- des Commissaires aux Comptes validant les comptes financiers
- France-Agrimer pour les produits livrés dans le cadre du SEAA
- l'inspection Générale des Affaires Sociales
- la Cour des Comptes

Cette transparence est indispensable pour maintenir la confiance avec les bénévoles, les donateurs et les partenaires.



© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91



© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91



• Bilan simplifié

Le bilan est la photographie au 31 décembre 2024 de la situation patrimoniale et financière de la fédération de l'Essonne du Secours populaire.

L'**actif immobilisé** comprend les immobilisations corporelles (locaux, véhicules, matériel de manutention, etc.). Ces investissements garantissent la réalisation des activités de solidarité ainsi que la pérennité et l'indépendance du fonctionnement du Secours populaire.

L'**actif circulant** comprend principalement les valeurs mobilières de placement et de disponibilités. Il est important de noter que le Secours populaire gère ses placements en respectant les règles de prudence : ils sont mobilisables à tout moment.

Les **fonds propres** correspondent aux bien matériels et financiers possédés par la fédération de l'Essonne du Secours populaire.

Les **fonds dédiés** représentent les ressources qui n'ont pas totalement été consommées durant l'année 2024 (dons, subventions et autres ressources) et que le Secours populaire s'engage à utiliser conformément aux souhaits des donateurs.

Les **dettes** correspondent aux sommes qui restent dues au dernier jour de l'année et dont certaines peuvent être réglées dès le mois de janvier suivant (dettes sociales et fiscales par exemple).

BILAN SIMPLIFIÉ (EN MILLIERS D'EUROS)

Actif net	2024	2023	2022
Actif immobilisé	2 124 801	2 019 451	1 998 108
Actif circulant	2 965 301	2 891 591	1 890 439
Total	5 090 102	4 911 042	3 888 547
Passif net	2024	2023	2022
Fonds propres	3 640 156	3 434 019	3 157 078
Fonds dédiés	329 395	317 296	101 026
Dettes	1 120 552	1 159 726	630 442
Total	5 090 102	4 911 042	3 888 547

• Recettes par nature

Les ressources financières issues de la générosité du public représentent 25 % des ressources financières de l'exercice 2024 inscrites au compte de résultat. Ces chiffres n'intègrent pas les contributions volontaires en nature.

Les **produits liés à la générosité du public** correspondent aux dons des particuliers, aux legs, donations et assurances-vie et dons des entreprises (mécénat). Ces produits sont enregistrés et suivis, conformément à l'affectation indiquée par le donateur, pour une action précise. S'ils sont non affectés, leur utilisation est laissée au libre choix du Secours populaire en fonction des besoins les plus pressants.

Les **produits non liés à la générosité du public** sont les recettes des initiatives ou des collectes conduites par les bénévoles, les fonds obtenus auprès de fondations ou associations, le montant des participations symboliques et solidaires lors des actions de solidarité et les autres produits de gestion courante, financiers ou exceptionnels.

Les **subventions** sont issues de différents échelons territoriaux (communes, départements, régions) et certains organismes sociaux.

L'**utilisation des fonds dédiés des années antérieures** permet de financer les actions de solidarité en 2024, conformément aux souhaits émis au moment du don par le donateur.

RECETTES PAR ORIGINE	TOTAL 2024	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
Produits liés à la générosité du public		
Dons manuels	728 817 €	728 817 €
Legs, donations et assurances-vie	0 €	0 €
Mécénat	13 686 €	13 686 €
Autres produits liés à la générosité du public	259 857 €	259 857 €
Produits non liés à la générosité du public		
Subvention	626 797 €	
Reprise sur provisions et dépréciations	36 006 €	
Utilisations de fonds dédiés antérieurs	87 865 €	22 446 €
Total	4 148 068 €	1 024 806 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)	TOTAL 2024	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
CVN liées à la générosité du public		
Bénévolat	5 108 687 €	5 108 687 €
Prestations en nature (locaux, véhicules)	0 €	0 €
Dons en nature	9 853 404 €	9 853 404 €
CVN non liées à la générosité du public		
Concours publics en nature	1 587 901 €	
Total	16 555 726 €	14 962 091 €

• Dépenses par activité

En 2024, les ressources financières issues de la générosité du public ont été affectées pour 94 % aux missions sociales. Ces chiffres n'intègrent pas les contributions volontaires en nature.

Les **missions sociales** correspondent aux activités menées par les structures du Secours populaire, conformément à ses statuts.

Les **frais de recherches de fonds** sont composés de frais d'appel à la générosité du public : les sollicitations, les appels d'urgence et la recherche de légataires, ainsi que les frais de recherche d'autres ressources telles que les subventions ou les frais d'organisation d'initiatives de collecte populaire.

Les **frais de fonctionnement** sont constitués essentiellement des frais liés aux lieux d'accueil et de solidarité, des coûts des obligations légales administratives, financières et juridiques.

Le **report en fonds dédiés de l'exercice** correspond aux fonds collectés en 2024 qui ont été dédiés par des donateurs à des actions spécifiques et qui n'ont pas pu être utilisés en totalité au cours de l'année. Le Secours populaire les reporte sur l'année prochaine pour pouvoir les utiliser dans le respect des souhaits des donateurs.

Le **résultat excédentaire** est directement lié aux efforts des animateurs-collecteurs bénévoles et à la générosité des donateurs.

DÉPENSES PAR DESTINATION	TOTAL 2024	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
Missions sociales		
Réalisées en France	3 290 091 €	800 100 €
Réalisées à l'étranger	231 846 €	165 097 €
Frais de recherche de fonds	124 590 €	0
Frais de fonctionnement	262 156 €	
Dotations aux provisions et dépréciations		
Impôts sur les bénéfices		
Report en fonds dédiés de l'exercice	99 963 €	59 610 €
Total	4 008 647 €	1 024 807 €
Excédent	139 421 €	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)	TOTAL 2024	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
CVN aux missions sociales		
Réalisées en France	15 495 010 €	14 153 585 €
Réalisées à l'étranger	397 553 €	303 025 €
CVN à la recherche de fonds	213 637 €	162 840 €
CVN au fonctionnement	449 525 €	342 640 €
Total	16 555 726 €	14 962 091 €

39 419 personnes aidées

par la fédération de l'Essone du Secours populaire, dont 38 165 en aide alimentaire

8,1 millions d'euros

de produits alimentaires distribués, soit environ 7 millions de repas

476 départs en vacances

soit 54 enfants et jeunes partis en colonies, 95 familles et 45 séniors en séjours

2 166 Journées bonheur

offertes à des enfants ou des familles

4 242 bénévoles

font vivre la solidarité dans les 32 structures

4 305 donateurs

ou couples de donateurs, ainsi que plus de 200 partenaires institutionnels et privés

Rejoignez le Secours populaire le plus
proche de chez vous.

Suivez le Secours populaire de l'Essonne
sur son site web et ses réseaux sociaux.



Facebook



Instagram



LinkedIn



Site web



Pour que la solidarité
aille plus loin

Fédération de l'Essonne

503 Place des Champs Élysées

91 026 Évry cedex

Tél. : 01 60 87 90 00

Courriel : contact@spf91.org



La solidarité en mouvement



Journée des oubliés des vacances 2024
© Béatrice Usseglio / Secours populaire 91

“Tout ce qui est humain est nôtre”



Direction régionale interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DRIEQTS)